REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 2 MAI 2025

* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

Villeurbanne

Piste cyclable : la Voie Lyonnaise 4 sera terminée en fin d'année

On fait le point sur les différentes Voies Lyonnaises qui traversent sur la commune.

Quatre Voies Lyonnaises passent par la commune : la VL1 reliant Vaulx-en-Velin à Saint-Fons, la VL4 de Lissieu à Villeurbanne, la VL10 de Marcy-L'Etoile à Meyzieu et la VL11 de Craponne à Chassieu. Mais seule la VL4 implique des travaux sur la commune. Les autres sont adossées aux autres projets de transports en commun.

Ainsi, **la Voie Lyonnaise 4** est en cours de réalisation. Elle part de Flachet et passe par la rue Francis-de-Pressensé. Le chantier se déroule jusqu'à la rue des Bienvenus et doit être terminé fin 2025. Cette VL4 impacte la circulation automobile puisque la rue Francis-de-Pressensé passe en sens unique : d'abord d'est en ouest, de Flachet au cours de la République, puis d'ouest en est, de la Tête d'or au cours de la République.

Les travaux de la voie lyonnaise 4 sur la rue Francis-de-Préssensé. Photo Charles Deluermoz

Des travaux concomitant à ceux du tram et du bus

La Voie Lyonnaise 10 passe le long du T3. Sa réalisation ne nécessite que des améliorations de carrefours, qui n'auront lieu qu'une fois les travaux du T3 achevés. Et **la Voie Lyonnaise 11** est créée le long du BHNS sur la route de Genas, donc les travaux se feront en même temps.

À noter que le rendu de **la Voie Lyonnaise 1** a finalement été décalé sur le prochain mandat. Elle doit notamment emprunter la nouvelle passerelle au-dessus du canal de Jonage, longer le domaine universitaire pour rejoindre le parc de la Tête d'Or. Elle aussi est portée par l'aménagement du T9, entre la Doua et l'allée du Mens à Saint-Jean.

Pour rappel, le projet des Voies Lyonnaises (impulsé par la majorité Écologiste à la Métropole de Lyon) ambitionne, d'ici à 2030, de compter 13 lignes, traversant 49 communes sur plus de 350 km. Ces pistes partagées entre les cyclistes et les piétons se veulent séparées de la circulation automobile - souvent par des bordures surélevées - et surtout végétalisées.

• F. V.

Métropole de Lyon

L'A7 totalement fermée dans un sens pendant quatre week-ends

La rénovation des viaducs de Pierre-Bénite sur l'A7 va entraîner quatre fermetures complètes de l'autoroute, dans le sens Marseille-Lyon, entre fin avril et début juin 2025. Pour ces travaux qui auront lieu lors de week-ends prolongés, les automobilistes sont invités à anticiper leurs trajets. Attention, la première fermeture débute ce mardi soir.

Les viaducs de Pierre-Bénite font l'objet d'importants travaux de rénovation. Photo fournie/DIR Centre-Est

C'est un chantier monumental qui entre dans une nouvelle phase ce mardi 29 avril. Et cette nouvelle étape risque de provoquer de sérieux ralentissements si vous arrivez en région lyonnaise depuis le sud. La Direction interdépartementale des routes Centre-Est (DIR Centre-Est) a engagé, depuis le mois de janvier 2025 et jusqu'en juin 2026, un vaste chantier de rénovation sur les viaducs de Pierre-Bénite, ces ouvrages stratégiques qui permettent à l'autoroute A7 de franchir le Rhône entre Pierre-Bénite et Saint-Fons, à seulement quelques kilomètres de Lyon.

150 000 véhicules chaque jour

Près de 150 000 véhicules empruntent chaque jour, tous sens confondus (dont 12 000 poids lourds), ces sentinelles de béton mises en service en 1966 après quatre ans de travaux, et aujourd'hui fragilisées par les fissures, la corrosion et des problèmes d'étanchéité.

« Une surveillance régulière des viaducs a révélé une dégradation de cette étanchéité, imposant son remplacement. Ces réparations sont toutefois complexes en raison des contraintes liées à la gestion de l'ouvrage et à l'important trafic qu'il supporte. Elles restent cependant essentielles, car à long terme, les infiltrations pourraient entraîner des désordres susceptibles de mettre en péril la structure des viaducs », indique la DIR CE dans un communiqué.

Quatre week-ends de coupure totale entre avril et juin

Pour mener à bien ce chantier de 14 millions d'euros financé à 100 % par l'État, la DIR Centre-Est procédera à des « opérations coup de poing » nécessitant la coupure complète de la circulation sur l'A7 dans le sens Marseille-Lyon, lors des périodes suivantes :

- Du **mardi 29 avril** à 21 h au **dimanche 4 mai** à 12 h
- Du **mercredi 7 mai** à 21 h au **dimanche 11 mai** à 12 h
- Du **mercredi 28 mai** à 21 h au **dimanche 1er juin** à 12 h
- Du **vendredi 6 juin** à 21 h au **lundi 9 juin** à 12 h

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, des reports sont prévus les week-ends du 13 au 16 juin et du 20 au 23 juin 2025.

Des itinéraires de délestage recommandés

Durant ces fermetures, la préfecture invite les usagers à éviter la zone et à privilégier les axes de contournement : rocade Est et A46, D383 (le périphérique) et périphérique nord, ou D383, A42 et A46. La circulation sera également réduite à trois voies sur le reste de la période, et la vitesse limitée à 50 km/h sur la zone de chantier.

« Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier et vous remercions de votre compréhension », conclut la préfecture de Région dans un communiqué. Sans oublier la patience, dont devront s'armer les automobilistes à partir de ce mardi 29 avril.

● L.B.

Et en 2026, on remet ça dans l'autre sens

Dans les années 1960, lors de la construction des viaducs de Pierre-Bénite. Photo archives

Après ce premier round en 2025, un second est prévu l'année prochaine, dans le sens Lyon-Marseille cette fois. Après des travaux de balisage début janvier 2026 et la reprise des bords d'ouvrage côté rive (janvier-février 2026) et au centre (mars-avril 2026), quatre nouveaux grands week-ends de fermeture dans le sens Marseille-Lyon pour régler les problèmes d'étanchéité sont d'ores et déjà fixés.

Quatre week-ends en mai

Les travaux auront lieu du vendredi 1er mai à 12 h au dimanche 3 mai 2026 à 15 h, du vendredi 8 mai à 12 h au dimanche 10 mai 2026 à 15 h, du jeudi 14 mai à 12 h jusqu'au dimanche 17 mai 2026 à 12 h et enfin du samedi 23 mai à 12 h jusqu'au lundi 25 mai 2026 à 14 h.

Deux week-ends de secours ont également été fléchés en cas d'aléas climatiques : du vendredi 29 mai à 21 h au lundi 1er juin 2026 à 5 h, et du vendredi 5 juin à 21 h au lundi 8 juin 2026 à 5 h.

REROO - 71

Lyon

Avenue des Frères Lumière : l'Union des commerçants remet un coup de pression

Depuis le lancement du projet de réhabilitation de l'avenue Lumière (8e), Gwenaël Belbeoch, le président de l'Union des commerçants et artisans de Monplaisir donne de la voix pour dire tout le mal qu'il pense des orientations prises par la Métropole et la Ville afin de réaménager cette artère. Dans un courrier qu'il leur a envoyé ces derniers jours, il leur demande de prendre trois mesures « urgentes ».

Baroud d'honneur ou énième coup de pression pour faire bouger les choses ? En adressant un courrier en recommandé ces derniers jours à la Métropole et à la Ville de Lyon ainsi qu'à la mairie du 8e, dont *Le Progrès* a eu connaissance, Gwenaël Belbeoch montre au moins qu'il ne lâche rien. Le président de l'Union des commerçants et artisans de Monplaisir n'a de cesse de dénoncer depuis trois ans et le début des travaux, le fond et la forme employés par le Grand Lyon et la municipalité pour mettre en œuvre son projet de requalification de l'avenue des Frères-Lumière. Et tous les changements, à ses yeux négatifs, que cela amène dans le quartier pour ses habitants et les automobilistes.

« Ce projet est un désastre et les concertations avec les commerçants une vaste blague », lâche-t-il sans nuances. L'association qui compte une petite centaine d'adhérents sur un peu moins de 200 commerces que compte le secteur en est persuadée, le nouveau plan de circulation, la suppression de places de stationnement, la piétonnisation et les chantiers à répétition mettent en danger le commerce local. « 20 commerces annoncent qu'ils veulent vendre. Les enseignes qu'elles soient nationales ou indépendantes ont des outils de caisse connectés qui permettent d'avoir des chiffres ultra-précis et des comparaisons par rapport aux années précédentes », avance Gwenaël Belbeoch.

« Elles sont à moins 30 % de chiffres d'affaires depuis le début des travaux et ça n'ira pas en s'arrangeant une fois la requalification de l'avenue arrivée à son terme. Je ne connais pas une ville où les commerces se portent mieux une fois qu'on a réduit drastiquement la place de la voiture et les stationnements, donc la clientèle de passage et celle qui vient de l'extérieur pour faire ses achats. ».

« On a déjà fait le deuil de certaines demandes »

Le président a donc pris sa plume pour demander aux élus la « prise en compte urgente de nos priorités », comme indiqué dans son courrier daté du 17 avril (lire par ailleurs). À savoir : « Supprimer la discontinuité de l'Avenue des Frères Lumière à la hauteur des rues Saint-Maurice et Docteur Gelibert. Ramener la largeur de l'Avenue des Frères Lumière à 5 mètres. Et disposer d'espaces de livraison suffisants permettant de desservir nos magasins dans des conditions normales de sécurité et disposer de places arrêt minute, hors places PMR pour les clients consommateurs ayant des difficultés pour se déplacer ».

« On a déjà fait le deuil de certaines demandes, on a émis plein d'idées et de remarques, aucune n'a jamais été retenue. Celles-ci nous semblent pleines de bon sens et facilement réalisables ». Et lorsque l'on demande à Gwenaël Belbeoch quelle stratégie il adoptera si cette requête devait rester lettre morte, il confie ne pas pouvoir répondre à cette question : « Je ne suis pas seul à décider, je relancerais les adhérents pour savoir quelle action lancer derrière ».

La ville de Lyon annonce une fin des travaux sur l'avenue à minimum fin 2026. Photo Cyril Lestage

Au regard de la position inflexible de la Métropole et de la Ville de Lyon sur ces trois points, communiquée à notre rédaction, l'Union des commerçants et artisans de Monplaisir devra faire preuve de beaucoup de résilience et d'optimisme pour défendre à nouveau ses intérêts devant les élus de la majorité.

● **Régis Barnes**

Les trois demandes des commerçants

► « Supprimer la discontinuité de l'avenue à la hauteur des rues St-Maurice et Docteur Gelibert. Cette obligation de tourner à gauche n'a aucun sens sinon de détruire volontairement l'activité de nos commerces, l'avenue deviendra un véritable cul-de-sac décourageant nos clients de l'emprunter ».

► « Ramener la largeur de l'avenue à 5 m : la largeur prévue est incompatible avec l'activité pérenne de nos commerces car elle porte directement atteinte à nos conditions d'exploitation qui ne sont pas prises en compte ».

► Disposer d'espaces de livraison suffisants permettant de desservir nos magasins dans des conditions normales de sécurité et disposer de places arrêt minute, hors places PMR pour les clients consommateurs ayant des difficultés pour se déplacer ».

« Ce projet est un désastre et les concertations avec les commerçants une vaste blague »

Gwenaël Belbeoch, président de l'Union des commerçants et artisans de Monplaisir

« Il y aura bien une coupure au carrefour Gélibert »

Contactée par notre rédaction, la Métropole de Lyon indique qu' « une boucle WhatsApp d'information a été mise en place pour les commerçants enfin que les informations sur les impacts (des travaux) leur arrivent le plus rapidement possible. Les cheminements piétons sont assurés pendant toute la durée du chantier pour accéder aux commerces et le chantier est réalisé par phases, afin de ne pas occuper toute la longueur de la rue et de préserver de l'espace ».

Le Grand Lyon confirme « une coupure au niveau du carrefour Gélibert, mais il sera toujours possible d'entrer sur toutes les sections de l'avenue et d'y ressortir également ; seul le tout droit pour faire Manufacture des tabacs à Grange Blanche ne sera plus possible ». « La largeur de l'avenue a été établie au regard des enjeux de partage de la chaussée voulus sur cet axe. Un élargissement a été plébiscité par plusieurs commerçants afin de pouvoir se stationner en double file tout en laissant passer un autre véhicule à côté, mais c'est bien ce dysfonctionnement que la Métropole de Lyon souhaite éviter, afin d'assurer une sécurité pour tous sur cet axe ».

« La question des livraisons des commerces est bien prise en compte », assure la Métropole. « Il y aura à terme plus de places de livraison qu'aujourd'hui (14 au lieu de 10), réparties des deux côtés de l'avenue (seulement côté sud aujourd'hui). Elles feront pour la plupart 15 m de long, ce qui permet à un camion d'entrer et sortir facilement, et seront beaucoup plus importantes devant les commerces se faisant livrer par des semi-remorques. Il n'est pas prévu d'arrêts minute, mais plusieurs places PMR sont prévues sur l'axe, et il restera environ 1 000 places disponibles dans le quartier à moins de 3 minutes à pied ».

« Le plan de circulation et la largeur de la chaussée ne seront pas modifiés », réplique la Ville

« Les travaux, bien que contraignants, ne sont pas la cause principale des baisses de fréquentation ou de chiffre d'affaires observées », réagit la Ville. « Ce projet de réaménagement de l'avenue vise justement à renforcer l'attractivité de ce secteur. Contrairement à ce qui peut être dit, il y a bien eu une concertation autour du projet d'embellissement de ce cœur de quartier Monplaisir. Elle a démarré en 2022, et preuve de la volonté de Lyon et de la Métropole de prendre en compte les attentes des commerçants et des riverains, le projet a évolué au gré des différents échanges ».

« Au départ, il était prévu un seul alignement d'arbres, une piétonnisation temporaire les samedis et une piste cyclable bidirectionnelle. Au final, c'est un double-alignement d'arbres, pas de piétonnisation temporaire, des trottoirs plus larges et une chaussée partagée qui ont été retenus », souligne la municipalité. Concernant les aires de livraison, la mairie estime que « le projet améliore grandement la situation existante avec + 4 aires des deux côtés de l'avenue, contrairement à ce qui existe aujourd'hui ». « Les travaux sont en cours, avec une première tranche qui devrait être livrée à la fin de l'été », précise la Ville. « Aussi, ni le plan de circulation, ni la largeur de la chaussée ne seront modifiés à ce stade. La Ville, la Métropole et la mairie du 8e vont continuer à œuvrer dans les prochaines phases de travaux pour que ceux-ci se déroulent dans les meilleures conditions possibles ».

Sainte-Foy-lès-Lyon | Lyon

À la Plaine, les habitants reprochent à des sens uniques d'isoler leur quartier

Dans ce quartier situé entre Lyon 5e et Sainte-Foy-lès-Lyon, le plan de circulation mis en œuvre en 2022 crée l'incompréhension. Commerçants et riverains dénoncent une « privatisation » de l'espace public, et l'isolement croissant de leur quartier. Reportage.

Habitants et commerçants de la Plaine souhaitent proposer d'autres aménagements afin de désengorger le quartier et de le relier plus facilement au centre de Lyon. Photo Manon Muller

« Mais à qui appartient l'espace public ? » C'est la question que posent aujourd'hui de nombreux habitants de la Plaine, ce quartier à cheval entre Lyon et Sainte-Foy-lès-Lyon, sur les hauteurs de la ville. Deux ans après la mise en place de nouveaux aménagements de circulation par la Métropole, ces décisions, censées améliorer le quotidien, ont selon eux désorganisé tout un quartier, créé des parcours absurdes, et rendu l'espace public inhospitalier.

« Les clients ne viennent plus chez nous »

Premier nœud de tension : la rue François-Forest. Cette voie, auparavant utilisée pour accéder facilement au cœur du quartier depuis le bas de Lyon, a été mise en sens unique dans le même axe que le chemin des Fonts. Le changement coupe désormais l'accès direct à la rue du Commandant Charcot, une artère commerçante. Et pour ceux qui y travaillent, les conséquences sont visibles. « Les clients qui venaient d'en bas ne viennent plus chez nous », confie Virginie Watterlot, gérante du salon de coiffure Studio 127.

Au total, trois entrées menant à la rue Commandant-Charcot ont été supprimées. Le trafic se concentre désormais rue Witkowski, signalée comme engorgée. « Sinon, il faut descendre jusqu'à Francheville, ce qui rajoute quatre kilomètres de plus », indique une habitante.

« On demande juste un peu de bon sens »

Dans la rue Simon-Jallade, la mise en sens unique permet notamment de sécuriser un institut pour personnes malvoyantes. Mais là encore, le sens choisi coupe l'accès aux commerces. « Il suffirait d'inverser le sens unique. Ce n'est pas une question de budget, mais de volonté », explique Guy Pellet, président du Comité intercommunal de la Plaine-Sainte-Foy.

Même constat rue de Chazay. Cette petite rue, coupée à l'intersection avec la rue Jean-Louis Vincent, est désormais en sens unique… dans deux directions opposées. Deux demi-rues qui se tournent le dos. « Nous cherchons toujours la cohérence. Là, on a juste créé de l'absurde. Cela rajoute des dizaines de kilomètres par voiture chaque semaine. En quoi est-ce écologique ? On demande juste un peu de bon sens », interroge un riverain.

« 58 places supprimées, on n'a pas vu un vélo »

Autre point de vigilance : la rue Jeunet. Selon des résidents, cette voie accueille désormais un important flux de circulation, en raison des modifications alentour.

« Il y a une école dans cette rue, et pourtant des milliers de voitures y passent chaque jour », commente une habitante. L'avenue Eisenhower, elle, cristallise les tensions. « C'est une avenue en pente. On n'a pas vu un vélo pendant deux ans », déplore à nouveau Guy Pellet. Et pourtant, 58 places de stationnement y ont été supprimées, une grande partie devant les commerces. Guy Pellet précise : « Aux heures de pointe, il y a des embouteillages et les ambulances ne peuvent pas passer. »

M. Morel, pharmacien installé depuis cinq ans sur l'avenue, témoigne d'une baisse de fréquentation de 10 % depuis le début des aménagements. « Les patients disent ne plus pouvoir venir. Ce sont essentiellement des personnes âgées en mauvaise santé obligées de venir en voiture. »

« On est soit coincés chez nous, soit en train de polluer »

Face à ces transformations, les habitants et commerçants du quartier expriment le souhait d'une réévaluation des choix opérés. Ils mettent en avant des préoccupations liées à la mobilité, à l'accessibilité, à la cohérence des trajets et à l'impact environnemental indirect de ces détours. Guy Pellet résume les inquiétudes locales : « On est soit coincés chez nous, soit en train de polluer. »

● **Manon Muller**

Les travaux continuent afin d'élargir les trottoirs et pistes cyclables. Photo Manon Muller

Les aménagements font l'objet d'un suivi attentif, selon la Métropole de Lyon

Contactée par *Le Progrès*, la Métropole de Lyon explique être en lien étroit avec la mairie du 5e arrondissement, et « entretient un dialogue constant avec les habitants du quartier de la Plaine et les associations locales, notamment le Comité d'intérêt local (CIL), et ce depuis plusieurs années. À la suite de leurs retours, des ajustements du plan de circulation ont été mis en œuvre dans le secteur, dans le cadre d'une concertation menée en 2022. Ces aménagements font l'objet d'un suivi attentif. Trois campagnes de comptage ont été réalisées (en 2022, en octobre 2024, puis entre mars et avril 2025), notamment pour tenir compte de la fin des travaux rue Simon-Jallade. Les résultats de ces mesures permettront, si nécessaire, d'ajuster les dispositifs afin de répondre au mieux aux attentes locales. »

69120 - VI

Villeurbanne

Le projet urbain du quartier Saint-Jean de 150 millions d'euros va être enclenché

Le quartier Saint-Jean est intégré au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU depuis 2014), mais il aura fallu attendre dix ans pour que soit nommé un aménageur pour conduire la réalisation de ce projet urbain sur un périmètre de 30 hectares.

Le projet d'aménagement des berges du quartier Saint-Jean. Projection Franck Gambini

Situé à l'Est du canal de Jonage et à l'Ouest du Mas-du-Taureau à Vaulx-en-Velin, le quartier Saint-Jean pâtit d'un avis dégradé : enclavé, isolé, avec seulement 3 % de la population de Villeurbanne (environ 4 300 habitants) et souvent les plus vulnérables.

L'assemblée citoyenne de Villeurbanne a étudié, en 2024, ce quartier et en a dressé un état des lieux démontrant un cumul d'inégalités : insuffisance des services publics et des transports, sentiment d'insécurité et d'isolement, absence de maison médicale…

Une entité du groupe SERL nouvellement créée

Pourtant, depuis 2014, le quartier a été intégré au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) et la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) sur un périmètre de 30 hectares a été adoptée en 2018. Discuté avec les habitants, ce projet a été modifié entre 2021 et 2023. Et en ce début d'année 2025, un aménageur a enfin été désigné.

La conduite de la réalisation de ce projet urbain a été confiée, pour une durée de 15 ans, à la SPL MLAC (Société Publique Locale – Métropole de Lyon Aménagement Construction), entité du groupe SERL créée en 2023. « Le choix du chef d'orchestre du projet urbain est une étape majeure pour la mise en œuvre opérationnelle de la ZAC. La transformation du quartier est désormais enclenchée », souligne le maire (PS) Cédric Van Styvendael.

Pour sa première concession d'aménagement, la jeune SPL MLAC pourra compter sur une participation de 59,8 M€ de la Métropole de Lyon, plus 7,4 M€ pour certains équipements. Quant à la Ville de Villeurbanne, elle abondera à hauteur de 6,6 M€ et 3,5 M€ pour les parcs.

De nombreux équipements, mais « pas une liste au Père Noël »

À l'occasion du conseil municipal du 14 avril 2025, les élus villeurbannais ont approuvé à l'unanimité les équipements publics prévisionnels de cette ZAC modifiée, selon les souhaits des habitants : elle comprend notamment une baisse du nombre de logements (de 2 500 à 1 800 habitations supplémentaires collectives en îlots) et une hausse de l'emprise des espaces publics (de 62 000 à 85 000 m²).

« Ce dont va bénéficier Saint-Jean, ce n'est pas une liste au Père Noël », précisait Agnès Thouvenot, 1re adjointe déléguée à l'urbanisme, « ce sont les équipements nécessaires pour désenclaver le quartier. Ils sont cofinancés par la Ville et la Métropole de Lyon, afin d'accompagner la croissance démographique de Saint-Jean. »

Avec 1 800 logements supplémentaires en plus des habitats rénovés, 2 500 m² de commerces de proximité en pied d'immeubles, seront aussi livrés une école primaire de 20 classes, un complexe sportif, un parc de 1,6 hectare (fermé si les habitants le souhaitent et sécurisé pour les enfants), une maison de santé, une crèche de 42 berceaux. Un vrai morceau de ville.

Un projet de 150 M€ pour un vrai morceau de ville

À cela, s'ajoutent le passage du tram T9 avec deux stations (allée du Mens et rue de Verdun), trois voies lyonnaises (1, 5 et 9), la réorganisation du plan de circulation (rue de l'Épi de Blé à double sens), la requalification des voiries et la végétalisation des rues.

Sans oublier la nouvelle passerelle Saint-Jean, qui enjambera le canal de Jonage pour les cyclistes et les piétons, parallèle à celle du tram T9. Et la reconstruction de la digue sur 3 km le long de la rue du Canal pour renforcer la protection contre les inondations.

Avec cette mission d'aménagement, la SPL MLAC va porter un projet de plus de 150 M€ pour un meilleur cadre de vie pour les habitants, qui l'attendent depuis longtemps. Un projet qui devrait prendre fin en 2040.

• **Florence Villard**

30

C'est le nombre d'hectares qui vont être impactés par le projet.

Le quartier Saint-Jean aujourd'hui. Photo d'archives Regis Barnes

Repères / La ZAC Saint-Jean en chiffres

• **La ZAC Saint-Jean en chiffres**

- **4 300** : le nombre d'habitants dans le quartier Saint-Jean
- **200** : le nombre d'entreprises présentes
- **30** : le nombre d'hectares de surface de projet (ZAC)
- **15** : en années, la durée du projet de rénovation du quartier
- **1 800** : le nombre de logements créés à horizon 2040
- **384** : le nombre de logements réhabilités de la résidence Saint-Jean
- **2 500** : en m² , la surface de plancher réservés aux commerces de proximité
- **20** : le nombre de classes de la future école primaire (maternelle + élémentaire)
- **1,6** : en hectare, la surface du grand parc public central du quartier
- **2** : le nombre de stations de tram T9
- **3** : le nombre de voies lyonnaises (1, 5, 9)
- **3** : le nombre de kilomètres de digues reconstruites le long du canal de Jonage
- **150** : le coût, en millions d'euros, d'investissements dans cette ZAC, hors travaux tram et voies lyonnaises

60726 - VI

Lyon

Sur les berges du Rhône, des riverains excédés par un campement sauvage

Plusieurs cabanons sont installés sur le bas port du cours d'Herbouville (Lyon 4e). Des habitants témoignent de désagréments liés à des fumées, et se plaignent de ne plus pouvoir circuler librement sur les quais. Une réunion entre VNF et la mairie aura lieu en mai.

Certains habitants du cours d'Herbouville (Lyon 4e) se plaignent de ne plus pouvoir circuler le long du fleuve. Photo Rémi Liogier

Un campement composé de cabanons de fortune s'est à nouveau installé sur les berges du Rhône, au niveau du cours d'Herbouville (Lyon 4e). Il est occupé par plusieurs dizaines de personnes - près de 50 selon la mairie de secteur. Jean-Sébastien Astier réside à quelques mètres seulement de la rive, et témoigne de désagréments.

« D'abord, les riverains, dont je fais partie, ne peuvent plus se balader librement sur les berges. C'est devenu difficile d'y circuler, notamment pour accéder à la passerelle de la Paix. Les habitants du campement, certes discrets, se sont approprié les lieux, et leurs chiens nous empêchent de passer. »

VNF veut détruire les cabanons

Par ailleurs, « nous subissons régulièrement des nuisances olfactives liées aux feux de cheminée. Ils utilisent des palettes, du plastique… Tout ce qui peut lancer un feu. Ces combustions, en plus d'être désagréables, représentent un risque - en février 2023, un des cabanons avait pris feu - pour la santé et l'environnement. Je pense qu'ils s'intoxiquent eux-mêmes. »

Cet hiver, poursuit Jean-Sébastien, « l'odeur âcre des fumées était constante. Une horreur. Un jour, je me suis mis à tousser, et j'en ai eu marre. » La pétition en ligne qu'il a lancée avec un de ses voisins frôle aujourd'hui les 300 signatures. « La solution ne serait-elle pas de condamner l'accès aux berges du Rhône et de reloger ces gens qui ont toutes les peines du monde à se chauffer ? »

Contacté, Voies navigables de France (VNF), gestionnaire du site, situe « à l'an dernier » l'implantation du campement - ce que réfute la mairie de secteur (lire par ailleurs). « Au-delà du caractère illégal de l'occupation et des nuisances pour les riverains, les conditions de vie à proximité du fleuve présentent un caractère dangereux de noyade », signale l'établissement public.

« Comme pour toute occupation illégale du domaine public fluvial », VNF a saisi la juridiction compétente, et a demandé « l'intervention des forces de l'ordre pour procéder à l'évacuation du camp. »

Une fois celle-ci réalisée, VNF effectuera une « destruction des constructions de fortune ». Un nettoyage du site sera ensuite réalisé.

Concernant le relogement des familles, VNF dit être en lien avec les services de la préfecture du Rhône, de la Métropole et de la Ville de Lyon.

● R. L.

Rémi Zinck : « Il faut prendre une mesure radicale »

Sollicité, le maire écologiste de secteur, Rémi Zinck, clarifie d'entrée : « Cela fait une dizaine, peut-être même une quinzaine d'années que ce campement est installé sur le bas du cours d'Herbouville. Il est là presque tout le temps, avec des fluctuations, certes, liées aux phénomènes météos. Disons que c'est une situation en pointillé très serré. On parle d'une population de 35 à 50 personnes. C'est la même famille élargie qui revient chaque année. J'ai connu des femmes enceintes, et maintenant, je vois leurs enfants, donc ça ne date pas d'hier ! »

Un relogement lui semble compliqué. « Ces personnes veulent rester en groupe. Or, on n'a pas un T25 à disposition dans la métropole… Leur mode de fonctionnement est en marge. Ils ne sont pas dans un projet d'intégration ; la plupart des enfants ne vont pas à l'école. Le problème, c'est aussi le manque d'hygiène, leurs conditions de vie sont déplorables. L'année dernière, le Rhône a débordé, ils voulaient rester malgré l'inondation. Ils n'ont pas conscience du danger. On les a évacués parce que leur vie était en péril. Mais une fois que c'est fini, et nettoyé, ils reviennent. » La mandature précédente avait installé un enrochement sur les berges, « mais ça n'a pas suffi », indique Rémi Zinck.

« Leurs conditions de vie sont déplorables »

Quant à l'impossibilité de circuler, « l'argument avancé par les riverains est vrai : ces personnes sont méfiantes, et ne se montrent pas toujours bienveillantes vis-à-vis de ceux qui descendent sur les quais. Cela dit, peu d'habitants s'y promènent (en temps normal), ce n'est pas une balade bucolique. » Une réunion entre élus et VNF aura lieu courant mai. Pour l'édile de secteur, « la priorité est de mettre hors de danger ces gens, et de leur trouver un autre endroit, même s'ils ne veulent pas partir. »

La piste d'un aménagement sur les quais est envisagée, pour occuper le terrain. « Il faut voir qui pourrait prendre en charge les travaux. » Mais cette solution rendrait sans doute impossible toute promenade sur le bas port. « Il faut prendre une mesure radicale, soutient Rémi Zinck, autrement la situation va se pérenniser. »

Rémi Zinck, maire écologiste du 4e arrondissement. Photo d'archives Yves Le Flem

Lyon 3e

Nouvelle interruption sur la ligne C9 : le conseil de quartier est très inquiet

La ligne de bus C9 assure depuis de nombreuses années la traversée de la ville d'est en ouest, depuis la station Hôpitaux-est jusqu'à Bellecour-Le Viste (2e), et de Antonin-Poncet (2e) aux mêmes Hôpitaux-est. Devant le constat de la modification de cette ligne, le conseil de quartier Villette-Paul-Bert (CQVPB) s'inquiète. La ligne C9 avait déjà connu cette même interruption du 7 novembre 2022 au 24 avril 2023.

Julien Peine, coprésident du conseil de quartier Villette-Paul-Bert, Marie-Madeleine Bret, Dominique Viallard et Régine Pesse, montrant le tunnel Pompidou interdit d'accès aux bus. Photo Christian Salisson

« Nous sommes très inquiets de cette nouvelle contrainte supportée par la ligne C9, qui impacte les déplacements des habitants de notre grand quartier », souligne Julien Peine, coprésident du conseil de quartier Villette-Paul-Bert (CQVPB), accompagné de Marie-Madeleine Bret, Régine Pesse membres de la commission Mobilité et de Dominique Viallard, membre du bureau. Le coprésident poursuit : « Cette ligne ne peut déjà plus passer sous le pont Pompidou, désormais réservé aux modes doux, ce qui allonge de 10 à parfois 25 minutes son temps de trajet. Pourtant à l'origine des projets de restructuration de la gare, le C9 devait conserver son passage sous le pont. Aujourd'hui, cette deuxième interruption à mi-itinéraire nous fait craindre une éventuelle remise en cause, à terme, de la ligne C9 en faveur du BHNS (Bus à haut niveau de service), qui ne desservirait que partiellement le quartier. Soucieux de représenter les intérêts des habitants, nous avons eu plusieurs contacts avec le Sytral et notamment une réunion en visioconférence, le 11 juin 2024, avec deux de ses représentantes, l'une, chef de service "participation citoyenne et relations riverains", l'autre chargée plus spécialement des "relations riverains". »

Une pétition est envisagée

« Cette dernière réunion nous avait rassurés, les responsables nous ayant indiqués que dans le cadre de la totale restructuration du réseau de surface bus sur le quart nord-est de l'agglomération, plusieurs scénarios seraient proposés, à l'automne 2024, après un diagnostic sensible et technique, lors d'une réunion de présentation avec les acteurs relais du territoire. Or, à ce jour, nous n'avons pas été informés, d'où notre inquiétude. Et nous envisageons, si nécessaire de lancer une pétition réclamant une prise en comptes des intérêts de la population du quartier. »

• De notre correspondant Christian Salisson

Il s'agit bien là d'une action du CQVPB. Le comité d'intérêt local Villette-Paul-Bert (CIL) s'était ému lui aussi du dysfonctionnement de cette ligne C9 (cf. l'article paru le 12 avril 2023).
https://conseildequartiervillettepaulbert.wordpress.com

Lyon 7e

Zone de rencontre de la rue Mérieux place des Pavillons : un vote citoyen pour la signalisation

Projets de simulations de marquages pour la zone de rencontre de la rue Mérieux place des Pavillons.
Photo fournie par la Métropole

Pour rendre plus visible la zone de rencontre de la rue Mérieux place des Pavillons, les compagnons des Pavillons et le conseil de quartier Gerland ont organisé un vote citoyen sur le choix d'un marquage au sol. Sur 121 suffrages exprimés, 117 ont été retenus.

Des membres de l'association des compagnons des Pavillons et du conseil de quartier Gerland veulent trouver des solutions pour sécuriser les piétons sur la section de la rue Marcel Mérieux. Cette rue « est en zone de rencontre (c'est-à-dire en priorité piétonne), le long de la place des Pavillons, qui est actuellement peu respectée par les automobilistes, qui sont censés l'emprunter dans la limite des 20 km/h », précise le document réalisé par Amélie Remise membre des compagnons des Pavillons et du conseil de quartier Gerland.

Une consultation citoyenne pour choisir la couleur

Un vote citoyen a été structuré pour le choix de couleur (rouille, vert, bleu) sur un marquage de pas, pour la zone de rencontre de la rue Marcel Mérieux, entre le 10 et le 20 avril dernier.

« 121 suffrages ont été exprimés. Après contrôle humain, quatre votes ont été supprimés : deux votes doublons, un vote sans adresse mail, ni nom et prénom, et un vote comportant des propos insultants et invalidant le choix des couleurs », indique le bilan que nous avons pu consulter.

Sur les 117 suffrages retenus : 11 % sont des membres du conseil de quartier Gerland, 33 % sont des adhérents des compagnons des Pavillons et 59 % sont ni l'un ni l'autre.

La couleur "rouille" est choisie avec 46 votes

Pour les animateurs, dans ce processus de sécurisation pour les piétons, de cette zone de rencontre : « il est à noter, qu'à moyen terme, un aménagement de la rue sera peut-être envisagé (changement de circulation et/ou suppression de la zone de rencontre), pour revenir à une rue classique à 30 km/h et passages piétons. Nous faisons le constat que l'aménagement d'une zone de rencontre à cet endroit est plutôt un échec, pour l'instant. Il faut attendre d'observer l'effet des nouveaux marquages, mais aussi la fin des travaux T10, afin de ne pas augmenter les travaux dans le secteur et de prendre le temps d'observer les modifications de flux liées à l'arrivée du T10. »

Les compagnons des Pavillons et le conseil de quartier Gerland ont structuré un dossier qui devrait se concrétiser, la mairie du 7e n'a pas répondu à notre demande de dates de réalisation.

• De notre correspondant Jean-Marc Manificat

Caluire-et-Cuire

Réhabilitation de l'ancienne usine Majorette : « Un projet innovant pour une livraison du dernier kilomètre »

L'ancienne usine Majorette devient la plateforme Major'Fret, qui assurera la livraison du dernier kilomètre décarboné dans le secteur. Photo Sylvain Vessière/3D

Sur la zone Périca, limitrophe à Rillieux-la-Pape, les travaux de la future plateforme de distribution Major'Fret ont démarré en janvier et dureront un an. Le projet : faire du site « un centre de livraison décarbonée du dernier kilomètre ». On vous explique.

Vendu en 2000, le bâtiment qui abritait l'usine Majorette, à la frontière de Caluire-et-Cuire et Rillieux-la-Pape, sur la zone Périca a durant quelques années abrité des vents aux enchères automobiles.

Racheté en 2023 par Maïa Immobilier, qui a signé en décembre dernier la vente du bien avec Swiss Life Asset Managers France et Allianz, mais aussi un contrat de promotion immobilière pour la réhabilitation du bâti et des extérieurs. Ainsi, le projet de centre de distribution Major'Fret, mené par Maïa Immobilier, répond aux besoins d'aujourd'hui, sur les plans urbains, logistique et économique.

Sur un foncier de 7 490 m² incluant 3 200 m² d'espaces extérieurs, les 8 800 m² du bâtiment sur deux niveaux se déploient en L. Le parking partiellement végétalisé organisera les flux d'entrée et de sortie des marchandises, arrivées en poids lourds et réparties dans des véhicules à faible émission de CO2 ou vélos-cargos. Au fond de la parcelle, les bureaux seront logés derrière la façade, restée fidèle à son esprit "années 1970" derrière un matériau biosourcé. Au rez-de-chaussée se situera la zone de dispatche des marchandises entrantes, les expéditions et transports légers décarbonés étant placés au sous-sol. Quatre monte-charges relieront les niveaux.

Un chantier vertueux

Véronique Allegrette, directrice générale de Maïa Immobilier, précise : « L'industrie, c'est notre ADN. L'objectif est d'atteindre le niveau excellence de la certification anglaise Breeam, qui évalue la performance environnementale en tenant compte de plusieurs critères : performance énergétique, gestion de l'eau, émissions de gaz à effet de serre, gestion des déchets. »

Pour commencer, tous les matériaux pouvant être réemployés sont retirés. Made in Past (Lyon 4e) accompagne les phases : diagnostic, retrait puis retraitement des matériaux pouvant être démontés ou aptes à être remis sur le marché. « Nous amenons le plus haut potentiel de décarbonation possible, puis il est confronté à la réalité du chantier », explique Maxime Cornut, DG de Made in Past. La démarche a permis de recycler 9,7 tonnes de matériaux, soit 22 tonnes de CO2.

Quant à l'entreprise d'ingénierie du bâtiment HTC, elle a apporté son expertise en logistique : études capacitaires du site, puis décaissé du sous-sol pour gagner 45 cm de hauteur, renforcement de la dalle du 1er étage. Après le désamiantage et la démolition de l'ancienne toiture, une centrale photovoltaïque prendra place sur le toit. Enfin, un bassin récupérera les eaux pluviales, et l'ensemble sera relié au réseau de chaleur urbain (RCU).

• De notre correspondante Sylvie Silvestre

Un patrimoine industriel emblématique

Emblématique du patrimoine industriel de la ville, l'ancienne usine de voitures miniatures Majorette jouxte immédiatement la nouvelle cuisine centrale au 21-23 rue Barthélémy Thimonnier. Émile Véron (1925-2013), miniaturiste passionné d'automobile en a lancé la construction en 1966, dans le cadre d'une activité de fabrication de circuits de chemins de fer, trains et voitures miniatures. Après un agrandissement en 1972, elle produit 220 000 petites voitures par jour. Introduite en bourse, l'entreprise est leader mondial durant vingt ans, jusqu'à ce que la concurrence internationale oblige à délocaliser toute l'activité en Thaïlande. Durant toutes ces années, de nombreux Caluirards y ont travaillé, et leurs familles se souviennent encore de cette page de l'histoire locale.

Pierre-Bénite

A7 coupée dans un sens : les cou

La circulation est coupée sur l'A7 jusqu'à ce dimanche 4 mai à 12 heures, dans le sens Marseille-Lyon, à hauteur des viaducs de Pierre-Bénite. Ces ouvrages font l'objet d'une rénovation portant sur l'étanchéité et l'enrobé. Trois autres week-ends de coupure sont prévus. Les usagers devront changer leurs habitudes et se montrer patients.

Sur les deux viaducs de Pierre-Bénite, réalisations majeures de l'A7, les bruits des pelleteuses et autres engins de chantier ont pris le pas sur ceux du trafic routier, en sens sud-nord. Depuis ce mardi soir et jusqu'au dimanche 4 mai midi, une première tranche de travaux entraînant la coupure complète de la circulation sur les deux ouvrages, a été lancée, entraînant son inévitable lot de perturbations. « Il s'agit d'une opération coup de poing qui a un impact fort, précise Julien Cabut, chef de projets à la Direction interdépartementale des routes Centre Est (Dir-CE). Il faut faire un maximum pendant un délai restreint. C'est comme si on avait deux semaines et demie de travaux en trois jours et demi. »

Des viaducs du milieu des années 1960

Une centaine de personnes est ainsi mobilisée chaque jour sur ce chantier financé par l'État, maître d'ouvrage, à hauteur de près de 14 millions d'euros. Un groupement de sept entreprises est mobilisé. Alors que des travaux préparatoires ou encore de balisage avaient déjà eu lieu fin décembre 2024 puis début 2025, cette nouvelle phase de travaux va permettre une rénovation solide de ces viaducs, datant du milieu des années 1960. Elle va concerner l'étanchéité et l'enrobé des deux voies centrales.

« On refait l'ouvrage à nu, jusqu'au béton »

« Des dégradations commençaient à apparaître sur les enrobés », poursuit Julien Cabut, évoquant ici les effets de l'eau chargée en sel, agressive pour les ouvrages d'art. « Sous l'enrobé, il y a une couche d'étanchéité. On refait l'ouvrage à nu, jusqu'au béton », complète-t-il. Cela faisait 40 ans environ qu'une telle opération n'avait pas eu lieu sur ces viaducs rhodaniens qui permettent de franchir le Rhône : « Ce sont des ouvrages majeurs. Il s'agit de les maintenir en bon état et d'augmenter leur durée de vie. »

Trois autres week-ends de coupure de l'A7 vont avoir lieu jusqu'à début juin. La prochaine opération « coup de poing » sera lancée pour le pont du 8-Mai. Les usagers de la route, qui devront prendre leur mal en patience, sont incités à utiliser les déviations indiquées ou encore à covoiturer lorsque c'est possible.

La rénovation des viaducs de Pierre-Bénite sur l'A7 entraîne quatre périodes de fermeture complètes de l'autoroute, dans le sens Marseille-Lyon. Le premier week-end de mai est concerné. Photo Richard Mouillaud

Fortement sollicités avec un trafic de 150 000 véhicules par jour en moyenne, les deux ouvrages longs de 200 m (côté sud) et 250 m (côté nord), vont aussi être visés par des travaux de réparation de culées (ou appuis d'extrémité d'un ouvrage) en 2025. Un calendrier de réalisations similaire à celui actuellement programmé dans le sens Marseille-Lyon, sera déroulé en 2026, mais cette fois dans le sens opposé, soit Lyon-Marseille, sur les mêmes longueurs (200 et 250 m).

● **Valérie Bruno**

« Une heure de trajet en plus », « le bordel de Gerland » : les automobilistes impactés par la fermeture

Avec la suppression du chemin le plus direct pour arrivée à Lyon depuis le sud, il était acquis que les automobilistes allaient passer un bon moment dans l'habitacle. La journée de mercredi, même en pleine semaine de vacances, a été compliquée.

À 6 heures du matin, il était déjà difficile de rentrer dans Lyon, particulièrement en passant par Gerland, où les travaux du T10 éventrent l'avenue Tony-Garnier. Il fallait 25 minutes pour effectuer 1 km entre la sortie du périphérique et le McDonald's de Gerland. Le report de circulation a été difficilement absorbé. À 12 h 30, il fallait encore environ une demi-heure pour venir à bout de la difficulté.

Ça coince aussi autour de Feyzin

Et plus au sud ? Le secteur était également saturé autour de Feyzin. Environ 5 km de bouchons étaient en cours à 7 h 30 sur les différents axes autour de Pierre-Bénite ; plus de 7 km à 11 heures : A7, boulevard urbain sud, D383 et les routes secondaires pour évacuer les automobilistes bloqués par la fermeture.

Pascal travaille dans le sud de Lyon, à proximité de Firminy (Loire). « Ce mercredi, je suis parti à 6 h 30 et je suis arrivé à plus de 9 heures à Confluence. C'est un trajet que je fais habituellement en 1 h 30 maximum, même moins en période de vacances. » Bloqué sur l'A7 au niveau de Feyzin, puis avec le secteur de Gerland paralysé, il a donc mis « une heure de plus » pour faire ce trajet. « Sur l'A47, il faut attendre Givors pour avoir l'information de la fermeture de l'A7. Sinon, je serais sorti à la Madeleine pour prendre les "montagnes russes" (D 342 puis rond-point des Sept Chemins, N.D.L.R.). »

Partie à 18 heures, le GPS lui annonce une arrivée … à 22 h 45

Vincent, lui, habite Montluel dans l'Ain et s'est, à son tour, retrouvé coincé dans « le bordel de Gerland ». « Pourtant, ça roulait mieux que d'habitude. Jusqu'à Gerland, où de nombreux véhicules avec des plaques d'immatriculation hors du Rhône arrivaient de l'A7 », raconte-t-il. Bilan : 45 minutes dans les bouchons.

« Trouvez-moi le polytechnicien qui a eu cette idée de génie ! » Anne est aussi en colère. Mercredi soir, elle est partie de son travail à Villeurbanne à 18 heures en direction de son domicile d'Oullins. « Je n'étais pas au courant de la fermeture. Il n'y avait aucun message sur les panneaux lumineux, dit-elle. Le GPS m'annonce désormais une arrivée supposée à 22 h 45 mais l'horaire recule de minute en minute… »

En amont, la Préfecture avait invité les usagers à éviter la zone et à privilégier les axes de contournement : rocade est et A46, D383 (le périphérique) et périphérique nord, ou la D383, l'A42 et l'A46.

ılisses d'un chantier titanesque

Sur l'A7, dans le sens Marseille-Lyon, une opération d'entretien d'ouvrages d'art de l'État va durer jusqu'à ce dimanche 4 mai à 12 heures. Photo Richard Mouillaud

Une centaine de personnes est mobilisée chaque jour sur ce chantier financé par l'État. Photo Richard Mouillaud

150 000

Le nombre de véhicules par jour circulant sur les deux viaducs de Pierre-Bénite sur l'A7 au sud de Lyon.

« Il s'agit d'une opération coup de poing qui a un impact fort. Il faut faire un maximum pendant un délai restreint »

Julien Cabut, chef de projets à la Dir-CE.

Des dégradations commençaient à apparaître sur les enrobés. Photo Richard Mouillaud

Repères. ► Quels sont les week-ends de fermeture en mai-juin ? Et en 2026 ?

► Du mardi 29 avril à 21 h au dimanche 4 mai à 12 h
► Du mercredi 7 mai à 21 h au dimanche 11 mai à 12 h (pont du 8-Mai)
► Du mercredi 28 mai à 21 h au dimanche 1er juin à 12 h (pont de l'Ascension)
► Du vendredi 6 juin à 21 h au lundi 9 juin à 12 h (pont de la Pentecôte)

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, des reports sont prévus les week-ends du 13 au 16 juin et du 20 au 23 juin 2025.

Des week-ends de 2026 déjà fléchés

En 2026, des travaux similaires sont prévus dans le sens en nord-sud.
► Du vendredi 1er mai à 12 h au dimanche 3 mai à 15 h
► Du vendredi 8 mai à 12 h au dimanche 10 mai à 15 h
► Du jeudi 14 mai à 12 h au dimanche 17 mai à 12 h
► Du samedi 23 mai à 12 h au lundi 25 mai 2026 à 14 h

Deux week-ends de secours ont été fléchés en cas d'aléas climatiques : du vendredi 29 mai à 21 h au lundi 1er juin à 5 h, et du vendredi 5 juin à 21 h au lundi 8 juin 2026 à 5 h.

► En vidéo

Plongez en vidéo au cœur d'un chantier à 14 millions deuros : la rénovation des viaducs de Pierre-Bénite.

Entrez dans les coulisses de la première phase d'un chantier pharaonique

Sous l'enrobé, il y a une couche d'étanchéité. L'ouvrage sera refait jusqu'au béton. Photo Richard Mouillaud

LA - DIDER

Lyon

Rue Édouard-Herriot, le retour des rodéos ravive des souvenirs douloureux

Aux premières loges, rue Édouard-Herriot, Martine[1], 80 ans, a vu revenir le week-end, sous ses fenêtres, troubles et nuisances nocturnes. Alors qu'ils font écho à un passé douloureux, la dame réclame une réaction forte des pouvoirs publics, en attendant la mise en place de la borne qui fermera définitivement la rue aux chauffards.

Les riverains de la rue Édouard-Herriot sont à nouveau privés de sommeil à cause des rodéos nocturnes. Photo d'archives T. Vazquez

Alors que le week-end pointe à nouveau le bout de son nez, Martine[1] et son époux, appréhendent. Le couple d'octogénaires qui vit dans un appartement rue Édouard-Herriot, à l'angle de la rue Thomassin, redoute qu'une nouvelle fois, leur rue soit le théâtre de rodéos urbains.

Concerts de klaxons qui durent sans interruption, chauffards qui remontent jusqu'aux Terreaux en faisant vrombir les moteurs… « Cela fait trois week-ends que l'on ne dort plus la nuit. Entre minuit et 3 heures du matin, ils font n'importe quoi. A notre âge, c'est compliqué de se rendormir. Le dernier samedi, c'était épouvantable », relate Martine qui a tenté d'aller porter plainte. En vain.

Permettre aux riverains de dormir tranquille

« Je ne sais pas si on va tenir encore deux mois comme ça. Il faut y mettre un terme », dit-elle. Dans un mail, qu'elle qualifie elle-même, « d'incendiaire », elle a écrit aux élus de Lyon, pour leur dire qu'ils ne « servent à rien ». Dénoncer le « laxisme ». Et réclamer le retour d'une présence policière sur place.

Pour elle comme pour les voisins, ces insomnies font remonter à la surface des souvenirs traumatiques. C'était en 2019, juste avant le Covid. Durant de longs mois, les riverains avaient été privés de sommeil à cause des troubles causés par les rodéos nocturnes. Des draps accrochés aux fenêtres des belles façades haussmanniennes, symbole du ras-le-bol, avaient fait leur apparition. N'y tenant plus, un collectif, la Presqu'île en colère (dont faisait partie Martine), avait vu le jour pour réclamer aux pouvoirs publics de prendre en compte leur droit à la tranquillité. Et d'y mettre les moyens. Quoi qu'il en coûte.

Arrêtés d'interdiction de circulation, mise en place de la vidéoverbalisation, renforcement des forces de l'ordre… La mairie et la préfecture avaient pris des dispositions pour enrayer le phénomène de délinquance qui touchait la Presqu'île, les vendredis et samedis soir. Et permettre aux riverains de dormir tranquille. Nonobstant l'action en justice menée contre la Ville de Lyon, la situation s'était finalement apaisée. Le sens interdit avait été inscrit dans le marbre de la réglementation.

La vidéosurveillance, institutionnalisée. Les vigiles avaient quitté le quartier quand les oiseaux de nuit avaient, eux, quitté leur terrain de jeu favori.

Cinq bornes en Presqu'île

« Aujourd'hui, ceux qui viennent faire les fous sous nos fenêtres n'en ont rien à faire du sens interdit. Quant aux amendes, ils ne doivent pas les payer… » La dame s'interroge. Pourquoi les rodéos ont-ils repris ici ? Est-ce une manière de manifester contre la zone à trafic limité qui va voir le jour le mois prochain en Presqu'île et fermer définitivement la rue Édouard-Herriot à la circulation (sauf ayants-droits) avec l'implantation de bornes ?

« Nous, en tout cas, on en est ravis de cette ZTL ! On n'a signé aucune des pétitions », confie encore Martine, alors que de nombreuses oppositions, venant à la fois d'élus de droite, de candidat potentiel aux prochaines Municipales, comme Jean-Michel Aulas, ou encore d'habitants et de commerçants réunis au sein des Défenseurs de Lyon, s'élèvent contre « la fermeture du centre-ville de Lyon ».

En Presqu'île, les travaux d'installation des cinq bornes d'accès à la ZTL[2] ont déjà débuté, tandis que dans la rue Édouard-Herriot, des travaux de voirie se poursuivent avec la fermeture de la voie après la rue Ferrandière. « Pour nous, cela pourrait calmer un peu la situation », espère Martine qui sait aussi que le problème pourrait bien se déplacer, de facto sur les quais…

● **Tatiana Vazquez**

(1) Prénom d'emprunt. (2) Les bornes installées rues Gentil, Port-du-Temple Childebert, Édouard-Herriot et Constantine seront abaissées de 6 à 13 heures pour faciliter les livraisons. Elles seront relevées de 13 à 6 heures, pour permettre aux piétons de circuler de manière apaisée. Seuls les véhicules enregistrés et autorisés pourront entrer et circuler dans la ZTL à ces horaires.

Vidéoverbalisation : en 2024, plus de 6 000 PV

« Nous savons que ce phénomène peut ressurgir ponctuellement. La mise en place de la zone à trafic limitée, en juin, devrait participer à rendre la Presqu'île plus sûre et plus tranquille pour ses habitants, comme pour ses usagers », réagit Mohamed Chihi, contacté par *Le Progrès*.

C'était l'un des premiers sujets sur lequel l'adjoint à la Sécurité de Lyon, avait dû se mobiliser à son arrivée, en 2020. À l'époque, le phénomène de tapages rue Édouard-Herriot n'était pas nouveau. Dans la foulée de l'arrêté pris par Gérard Collomb pour tenter de mettre fin à ces nuisances, l'écologiste avait décidé de maintenir le dispositif de sécurité d'interdiction de circuler mis en place à partir de 22 heures les vendredis et samedis et d'amplifier la vidéoverbalisation en l'étendant à d'autres rues de la Presqu'île, sur les quais du Rhône et les quais de Saône mais aussi sur les ponts. Une salle dédiée avait été ouverte au centre de supervision urbain.

L'élu rappelle : « En août 2023, nous avons fait évoluer le dispositif de sécurisation en retirant les agents de sécurité mais en renforçant les patrouilles de la police municipale sur le terrain, ainsi que la vidéoverbalisation sur la rue Édouard-Herriot. Un travail réalisé en lien avec la préfecture, qui a également renforcé la présence de la police nationale la nuit, entre 2 h 30 et 6 heures. Cela nous a permis d'obtenir des résultats significatifs. Nous restons mobilisés à faire en sorte que ces comportements cessent pour la sécurité et la tranquillité des riverains de la rue Édouard-Herriot. »

En 2024, la police municipale a réalisé 57 opérations de sécurisation de la Presqu'île les vendredis et samedis soir. Dans ce cadre, 41 personnes ont été interpellées. Par ailleurs, 78 opérations de vidéoverbalisation ont été menées. Dans ce cadre, près de 5 900 PV à la circulation et 176 PV au stationnement ont été dressés par les services municipaux.

69K22 - V2

Lyon Capitale

Travaux : cet axe important de l'A7 va fermer la semaine prochaine

- 27 avril 2025 À 15:29

Le pont autoroutier entre Oullins-Pierre-Bénite et Saint-Fons sera fermé à partir du 29 avril dans le sens Marseille-Lyon.

Nouvelle semaine de galère pour les usagers de l'A7 au sud de Lyon. Du 29 avril au 4 mai, une portion de l'autoroute du Soleil sera totalement fermée dans le sens Marseille-Lyon : il s'agit plus particulièrement de la portion entre Oullins-Pierre-Bénite et Saint-Fons, qui sera rendue impraticable dans le cadre de travaux de rénovation du viaduc de Pierre-Bénite.

Ce chantier qui dure depuis plus d'un an a pour but de moderniser le réseau autoroutier de la zone, avec une rénovation complète de l'étanchéité, des joints de chaussée et du revêtement, ainsi que des travaux de renforcement de la structure. Actuellement, la vitesse est déjà réduite à 50km/h sur cet axe. Mais dès la semaine prochaine, la circulation sera donc totalement interrompue du 29 avril 21h au 4 mai 12h, a confirmé Vinci Autoroutes.

Plusieurs dates de fermeture

Attention, cette semaine de fermeture n'est pas la seule à être prévue sur cette portion. D'autres clôtures ponctuelles seront également à prévoir :

- Mardi 29 avril 2025 à 21h au dimanche 4 mai 2025 à 12h ;
- Mercredi 7 mai 2025 à 21h au dimanche 11 mai 2025 à 12h ;
- Mercredi 28 mai 2025 à 21h au dimanche 1er juin 2025 à 12h ;
- Vendredi 6 juin 2025 à 21h au lundi 9 juin 2025 à 12h.

La fin des travaux est prévue pour le mois de juin 2026, mais la préfecture a d'ores et déjà prévenu que les travaux pourraient être repoussés en cas d'aléas météorologiques. Encore un peu de patience à prévoir, donc.

Lyon Capitale

Journée de la solidarité intergénérationnelle : à Lyon la résidence Rinck offre "une deuxième jeunesse" à ses habitants

- 29 avril 2025 À 08:44

Madeleine et Geneviève vivent toutes deux à la résidence intergénérationnelle Rinck située dans le quartier de Perrache à Lyon. Proposée par le Crous et le CCAS, cette structure offre à ses habitants l'occasion de vivre une *“seconde jeunesse.”*

Madeleine, 20 ans est étudiante en master 1 de droit public. Geneviève elle, a 78 ans et est à la retraite. Ensemble, elles vivent au sein de la résidence intergénérationnelle Rinck tenue par le Crous et le centre communal d'action social (CCAS). Le but : partager un lieu de vie entre étudiants et séniors où chacun apprend de l'autre.

Geneviève a rejoint le lieu de vie à son ouverture en 2018 suite à des problèmes d'entente familiale. *"Au début ça n'a pas été simple de se retrouver dans un appartement seule et entourée d'autres séniors, mais je me suis liée avec des étudiants et nous avons développé de vrais rapports d'amitié"*, partage-t-elle. Des rapports d'amitié notamment crées avec Madeleine, tombée par hasard sur les résidences intergénérationnelles lors de sa recherche de logement sur le site du Crous il y a trois ans. Elle témoigne : *"Pour moi c'était une évidence d'être au contact des personnes âgées, c'est pourquoi j'ai choisi Rinck."*

Si au début de leur expérience les deux femmes ne se connaissaient pas, ces dernières se sont rapidement liées d'amitié. Madeleine avait alors pris l'initiative d'envoyer des lettres manuscrites à Geneviève lors de son absence pour les vacances scolaires. *"Un jour j'ai reçu une lettre dans ma boîte au lettre, Madeleine voulait échanger avec moi par voie manuscrite donc on s'est envoyées des lettres tout l'été",* se remémore Geneviève : *“Là un lien est né.”*

Chacun son indépendance

Si Madeleine et Geneviève se retrouvent régulièrement, elles disposent chacune de leur logement. Contrairement à certaines résidences du même type, la résidence Rinck dispose de deux bâtiments : l'un dédié aux étudiants et géré par le Crous, l'autre au séniors tenu par le CCAS. La dimension intergénérationnelle intervient alors lors des activités proposées, au sein du jardin partagé ou sur la terrasse du café solidaire et intergénérationnel de la résidence “chez Daddy”. *“C'est bien car cela nous laisse une certaine indépendance et la charge mentale est plus faible”*, souligne Madeleine.

Côté sénior, la résidence propose 80 T1 bis de 35 m2 avec balcons, dont cinq logements PMR adaptés. Chez les étudiants, 41 studios sont disponibles aux jeunes bénéficiaires du Crous. Chacuns sont équipés de leur propre cuisine et salle de bain. Situées dans le quartier de Perrache les résidences sont à proximité de l'université Lyon 2, où étudie Madeleine.

Résidence Rinck côté étudiants.

Sorties culturelles, visites de la ville, sport...

Pour prétendre aux appartements, les étudiants doivent répondre à une condition : effectuer quatre heures de bénévolat par mois auprès des personnes âgées. Un quota largement dépassé par certains étudiants attachés à ces moments, comme c'est le cas pour Madeleine :*“Cela me permet d'être au contact de personnes extérieures qui ne sont pas de mon âge au contraire de la fac.”* Elle poursuit : *“C'est enrichissant, certes on a un engagement mais ce n'est pas une charge, ça nous fait grandir.”*

Au programme des activités partagées : des sorties culturelles au musée, au cinéma, mais aussi des activités sportives proposées aux jeunes et moins jeunes. Les étudiants peuvent également proposer leurs propres idées d'activités, ou simplement aider un sénior dans sa vie quotidienne. *"Il m'est déjà arrivée de faire les courses ou de changer un rideau chez un sénior, mais nous n'avons pas le droit de remplacer une aide ménagère"*, précise Madeleine. Récemment, les habitants de la résidence ont même réalisé une géante fresque participative sur les murs du lieu.

"C'est géniale je suis bien ici", confie Geneviève, rejointe par Madeleine qui admet *“ne pas vouloir partir”,* même si la fin de ses étude l'y contraindra.

Terrasse intergénérationelle de “Chez Daddy”.

Le Progrès

Lyon Le fort de Vaise a vécu plusieurs vies depuis sa construction

Chaque dimanche, *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine, l'histoire du fort de Vaise. Il fait partie des anciennes défenses de Lyon construites au XIXe siècle. Relié aux forts Saint-Jean, Saint-Irénée et Saint-Just et à leurs situations stratégiques sur les hauteurs bordant la Saône, il participait à la ligne de défense de la ville.

De notre correspondante, Julie Bordet - 27 avr. 2025 à 06:00 - Temps de lecture : 3 min

L'entrée unique du fort de Vaise, un édifice réalisé en pierre de taille de Couzon-au-Mont-d'Or. Photo Julie Bordet

Cette nouvelle enceinte fortifiée fut aménagée dès 1834, comprenant le fort de Vaise et plus tard, ceux de Loyasse, Saint-Georges, la Vitriolerie, Sainte-Foy-lès-Lyon, la Duchère et la lunette des Charpennes.

Au total, on comptait, en 1854, une vingtaine d'ouvrages de défense pour un périmètre de 26 km fortifiés, censés préserver des invasions, en particulier celle crainte de l'Autriche. Mais aussi des désordres intérieurs, comme les révoltes des canuts. Une thèse reprise par de nombreux historiens précise : « Les Républicains ont assuré que les fortifications de Lyon avaient été construites bien moins pour…

Fouilles archéologiques au cimetière de Loyasse : Lugdunum s'agrandit !

Les fouilles préventives menées par la direction archéologique de la ville de Lyon au cimetière de Loyasse ont permis de déceler des vestiges d'une rare qualité. C'est en effet une porte monumentale accompagnée d'une voie dallée remarquablement conservée qui complètent désormais la large collection des vestiges romains de la capitale des Gaules.

Ce n'est plus un mystère, le sol lyonnais se fait depuis toujours le gardien des reliquats antiques. Alors, lorsqu'un chantier est prévu dans une zone historiquement aussi importante que la colline de Fourvière, les équipes de la direction archéologique de la ville sont conscientes qu'elles trouveront quelque chose. C'est dans ce contexte que des recherches étaient mises à bien au cimetière de Loyasse, qui entrait dans une nouvelle phase de travaux sur son ossuaire historique. *"On savait qu'on ferait une trouvaille archéologique mais on ne savait pas qu'elle serait de cette importance et de cette ampleur"*, explique Sylvain Godinot, l'adjoint au maire délégué au Patrimoine.

Si la proximité du site avec le cœur administratif, politique et financier de l'ancienne colonie romaine présageait d'intéressantes découvertes, les attentes de Sophie François, directrice du service archéologique de la Ville de Lyon, ainsi que de son équipe ont vite été dépassées. Les restes des enceintes antiques révélés à plus de cinq mètres de profondeur ont mis au jour deux vestiges exceptionnels.

Les fondations d'une cour circulaire de plus de huit mètres de diamètre attendaient patiemment d'être déterrées, divulguant le flanc septentrional d'une porte d'entrée dans la ville antique de Lugdunum. Datée du Ier siècle de notre ère, cette entrée comportait également des passages pour les piétons ainsi que deux portes charrières destinées aux charrettes. De plus, l'équipe travaillant sur le site pense que sa hauteur était comparable à celle des portes d'Autun.

L'action des archéologues a aussi conduit à la découverte d'une route pavée préservée dans un état remarquable. Cette route, qui faisait partie de la Voie de l'Océan reliant Lyon à la Manche, constituait probablement l'un des principaux axes de desserte de Lugdunum. Bien que la présence de routes antiques à Lyon ne soit pas rare, le caractère exceptionnel réside dans son état de conservation on ne peut plus satisfaisant. Une conservation permettant par ailleurs de situer dans la longueur de la voie un fossé, unique témoin de la bataille de Lyon de 197.

Confirmant le caractère central de Lugdunum dans l'Empire romain, ces découvertes ont fait l'objet de soins particuliers de la part de la ville de Lyon qui a déjà prévu d'ensevelir ces vestiges afin de les préserver. Le site sera cependant ouvert au public ce samedi et samedi prochain, lors de visites gratuites à 14, 15 et 16h. Une occasion unique de voir l'histoire de Lyon sous ses yeux avant la fermeture du site.

Le Figaro

ZTL à Lyon : pour circuler, les «ayants droit» peuvent demander leur laissez-passer

Par **Justin Boche**, Le Figaro Lyon

Du bas des pentes de la Croix-Rousse à la place Bellecour, la zone à trafic limité lyonnaise sera effective à partir du 21 juin prochain. *NicoElNino / stock.adobe.com*

À partir du 21 juin prochain, une zone à trafic limité va être mise en place dans l'ultra-centre de Lyon. Seuls certains «ayants droit» pourront accéder à cette ZTL. Si les demandes d'accès viennent d'ouvrir la création de cette zone est toujours contesté, notamment par Jean-Michel Aulas.

Effective à partir du 21 juin prochain, la zone à trafic limité (ZTL) va restreindre les déplacements des véhicules motorisés dans le cœur de Lyon. Dès cet été seuls les riverains, livreurs, artisans, etc. pourront accéder sur la partie de la Presqu'île où sera active cette ZTL. Aussi, les *«ayants droit»* qui auront l'autorisation de circuler dans cette zone en partie piétonne vont devoir se signaler auprès de la métropole de Lyon, la collectivité à l'origine de cette mesure. Les demandes pour obtenir son laissez-passer ont débuté ce mardi 22 avril.

Sont concernés, les résidents de la ZTL possédant un véhicule et les personnes en situation de handicap titulaires de la carte mobilité inclusion. Les taxis auront aussi le droit à un accès permanent. Concernant les livraisons entre 6h et 13h, les bornes d'entrées seront abaissées. D'autres véhicules seront autorisés à entrer mais devront faire une demande d'inscription. C'est le cas pour les livraisons après 13h (bars, restaurants, etc..), les artisans et entreprises du bâtiment, les déménagements, les professionnels de santé exerçant dans la ZTL et les patients avec un rendez-vous médical. Ce régime d'autorisation s'adresse également aux traiteurs et aux commerçants ayant besoin d'un accès pour retrait de marchandise. *«La ZTL ne vise pas à empêcher l'accès pour ceux qui voudraient venir en voiture, mais à mieux organiser la circulation pour préserver la qualité de vie, la dynamique commerciale et la fluidité des déplacements en Presqu'île»*, assure Bruno Bernard, le président de la métropole.

Aulas contre «la piétonnisation brutale de la Presqu'île»

De son côté, le collectif Génération Aulas, a dénoncé *« la marche forcée »* que constitue cette zone à trafic limité et demande *« son report immédiat »*. Le collectif, proche de l'ancien président de l'OL, propose que soient organisés des États généraux des mobilités dès 2026 avec 100 jours de concertation des acteurs du territoire pour redéfinir les mobilités. Le 9 avril dernier, Jean-Michel Aulas a critiqué sur X *«la piétonnisation brutale de la Presqu'île»*, symptôme, selon lui, *«de la dérive»* des élus écologistes.

De son côté Fabien Bagnon, vice-président écologiste de la métropole de Lyon chargé de la Voirie a pondéré l'impact qu'aura cette ZTL sur le territoire : *«En Europe, on recense 238 zones à trafic limité dans 8 pays. Lyon rattrape son retard sur ces villes européennes de toutes couleurs politiques qui ont mis en place ce dispositif, il y a parfois plus de 20 ans. Dans ces villes, personne n'a envie de revenir en arrière.»*

Côtés commerçants et riverains, un collectif, les «Défenseurs de Lyon», milite depuis plusieurs mois contre cette ZTL. Ils ont présenté fin janvier leur consultation qui a réuni 3394 contributions. 70% des personnes qui ont répondu se disent défavorables *«à la fermeture de la Presqu'île»*. Le collectif appelle aujourd'hui à la mise en place *«d'une concertation réelle»* prenant en compte *«l'avis des citoyens et les besoins réels des usagers»* mais aussi à *«évaluer les impacts économiques, sociaux et environnementaux»* de la ZTL.

REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 2 MAI 2025

* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

Le Progrès

Environnement Mort d'oiseaux protégés : des exploitants d'éoliennes condamnés au pénal, une première

La justice a ordonné ce lundi l'arrêt pour quatre mois du parc éolien d'Aumelas (Hérault) et condamné 10 sociétés qui l'exploitent, après la mort de 160 individus d'espèces protégées.

La rédaction avec AFP - 07 avr. 2025 à 15:48 | mis à jour le 07 avr. 2025 à 15:51 - Temps de lecture : 3 min

De rares faucons crécerellettes sont morts par collision avec les éoliennes. Photo Sipa/Franck Lodi

Le tribunal de Montpellier a ordonné ce lundi l'arrêt pendant quatre mois des 31 éoliennes du parc d'Aumelas (Hérault), période correspondant à la présence du faucon crécerellettes. Pour la justice, EDF Renouvelables et neuf de ses filiales sont responsables de la mort de 160 individus d'espèce protégées.

« Avec ces éoliennes à l'arrêt, il n'y aura pas de nouvelle mortalité cette année, puisque les faucons crécerellettes arrivent en avril d'Afrique pour la nidification et repartent à la fin de l'été », s'est réjoui juste après le jugement Simon Popy, président France Nature Environnement (FNE) Occitanie Méditerranée. L'association était à l'origine de la plainte contre EDF Renouvelables et ses filiales.

Fracassés sur les pales

France Nature Environnement Occitanie-Méditerranée (FNE-OccMed) avait introduit en 2022 une citation directe pour « destruction d'espèces protégées » contre ces sociétés exploitant les 31 éoliennes implantées depuis une vingtaine d'années sur le Causse d'Aumelas, un plateau dominant la Méditerranée à l'ouest de Montpellier.

Selon FNE-OccMed, elles ont causé la mort de 150 à 300 faucons crécerellettes, une espèce migratoire menacée de disparition. Ces petits faucons, tout comme des busards cendrés et des chauves-souris, elles aussi espèces protégées, viennent régulièrement se fracasser sur les pales malgré les dispositifs d'effarouchement mis en place. EDF Renouvelables, société mère des autres entreprises concernées, avait plaidé la relaxe.

500 000 euros d'amende pour EDF Renouvelables et chacune de ses filiales

Mais dans un jugement qui représente une première au niveau pénal contre des exploitants d'éoliennes, le tribunal a condamné chacune des sociétés mises en cause à 500 000 euros d'amende (dont 250 000 avec sursis) et l'ancien PDG d'EDF Renouvelables, Bruno Bensasson, à six mois de prison avec sursis et 100 000 euros d'amende (dont 30 000 avec sursis). Elles devront également publier, à leurs frais, dans les journaux *Le Monde*, et *Midi Libre* et dans le media en ligne Reporterre, le jugement les reconnaissant coupables de la « destruction de 160 individus d'oiseaux et chauve-souris, nomment de faucons crécerellettes », a indiqué la présidente du tribunal.

Outre les 2,5 millions d'euros d'amende ferme, les 10 sociétés sont condamnées à verser, au titre du préjudice moral, un total de 114 000 euros à France Nature Environnement Occitanie-Méditerranée, ainsi que la même somme de 114 000 euros à sa maison-mère, France Nature Environnement. Enfin, elles devront, au titre de réparation du préjudice écologique, verser à l'État 74 087 euros, qui devra les affecter au plan national de sauvegarde du faucon crécerellette.

Le parquet avait réclamé 750 000 euros d'amende (dont 500 000 avec sursis) pour chacune de ces sociétés et six mois de prison avec sursis et 150 000 euros d'amende (dont 100.000 avec sursis) contre Bruno Bensasson, ainsi qu'une suspension de l'activité du parc éolien.

Le Progrès

Lyon « Des vestiges gallo-romains uniques » : nouvelle trouvaille des archéologues à Fourvière

Les équipes du service archéologique viennent de faire une « découverte exceptionnelle », annonce la Ville ce lundi 7 avril dans un communiqué.

Le Progrès - 07 avr. 2025 à 19:09 | mis à jour le 08 avr. 2025 à 17:26 - Temps de lecture : 1 min

Le site des fouilles archéologiques se trouve à l'entrée du cimetière. Photo d'archives Frédéric Chambert

Dans le cadre d'un chantier d'archéologie préventive, sur une parcelle du cimetière de Loyasse (Lyon 5e), « les équipes du service archéologique viennent de faire une découverte exceptionnelle », annonce la Ville ce lundi dans un communiqué. Elle parle de « vestiges gallo-romains uniques », sans en dévoiler davantage. Il faudra attendre jeudi 10 avril pour en savoir plus !

Une position prometteuse

Perché sur la colline de Fourvière, le cimetière de Loyasse occupe une position prometteuse d'un point de vue archéologique. La raison ? Sa proximité avec le cœur administratif, politique et financier de l'ancienne colonie romaine de Lugdunum.

En 2023, une campagne de fouilles avait permis aux spécialistes d'en savoir plus sur l'histoire du Lyon antique, ou plus exactement sur la période augustéenne. L'équipe dépêchée sur place avait notamment déniché une monnaie datant de plus 10 ou plus 14 après J.C. Elle était utilisée à la fin du règne d'Auguste ou au cours du règne de Tibère.

Le Progrès

Lyon Gare de la Part-Dieu : vous pouvez désormais accéder au métro B par la place Béraudier

L'inauguration ce vendredi 11 avril de la partie basse de la place Béraudier, d'où l'on peut désormais accéder directement à la station du métro B, met un point presque final à une décennie de travaux visant à restructurer entièrement cet espace public placé devant la gare de la Part-Dieu. Aménagée au niveau -1, cette place basse est le lieu d'accueil de plusieurs services liés à la mobilité : taxis, parking, vélo-station et commerces. Première visite.

Aline Duret - 11 avr. 2025 à 19:18 | mis à jour le 11 avr. 2025 à 21:47 - Temps de lecture : 4 min

En sortant de la gare, l'un des escaliers qui mène à la place basse, le niveau -1 de la place Béraudier. Photo Aline Duret

Cela fait une décennie, peut-être un peu plus que les voyageurs et les usagers ont un pied dans ce chantier. C'est dire si le moment est important. En coupant un ruban tricolore ce vendredi après-midi, les élus ont (presque) mis un point final au très imposant réaménagement de la place Béraudier, située juste devant la gare de la Part-Dieu.

Le changement ou plus exactement la transformation est palpable dès la sortie avec une organisation nouvelle à laquelle il faudra s'habituer. Car, et c'est là toute la spécificité du projet, la place Béraudier est à plusieurs niveaux. Et si celui du haut, n'est pas tout à fait terminé, le niveau bas ou -1 est désormais ouvert au public, officiellement depuis ce vendredi 11 avril à 16 heures.

>> Gare de la Part-Dieu : la place Béraudier et ses nouveaux services ouverts au public à l'été 2025

Une place basse, pour quoi faire ?

C'est le principe de base ou plutôt, comme l'a souligné la vice-présidente de la Métropole, Béatrice Vessiller « la bonne idée » ...

Lugdunum : des vestiges découverts au cimetière de Loyasse

Patrimoine

11 avril 2025

Depuis 4 ans, la Ville de Lyon a engagé un projet de réaménagement du cimetière de Loyasse, entrainant la prescription de fouilles archéologiques sur le site. Perché sur la colline de Fourvière, le cimetière de Loyasse occupe en effet une position prometteuse, à proximité du cœur administratif, politique et financier de l'ancienne colonie romaine de Lugdunum. Débutée en février, une nouvelle phase du chantier réalisé dans l'ancien ossuaire a mis au jour des vestiges exceptionnels : la première porte monumentale antique de l'enceinte de Lugdunum datant du Ier siècle après J.-C.

Une découverte inédite

En 2023, débutaient des fouilles préventives menées par le Service archéologique de la Ville de Lyon en vue du futur chantier de construction du nouvel ossuaire du cimetière de Loyasse, situé sur la colline de Fourvière. À cette occasion, les restes des enceintes antique et médiévale de la ville ont été révélés à plus de 5 mètres de profondeur. **Des vestiges exceptionnels.**

Dans le cadre d'une nouvelle fouille débutée il y a quelques semaines, un peu plus au nord, les fondations d'une tour circulaire de plus de 8 mètres de diamètre, ont été découvertes. Situées dans le prolongement du rempart antique, **cette tour constitue le flanc septentrional d'une porte monumentale d'entrée dans la ville antique de *Lugdunum***. Construite au milieu du Ier siècle de notre ère, cette porte comportait des passages pour les piétons ainsi qu'une ou deux portes charrières (pour les charrettes). Le diamètre de la tour et l'épaisseur des maçonneries (plus d'1,50 mètre) suggèrent une porte monumentale, à la hauteur certainement comparable à celles d'Autun. Plus de la moitié de la porte se trouve encore enfouie de l'autre côté du mur de bastion.

Une voie romaine quasi intacte révélée par le Service archéologique de la Ville de Lyon

Autre découverte majeure de ce chantier : **une impressionnante voie dallée, remarquablement conservée**. Il s'agit certainement de l'un des principaux axes de desserte de *Lugdunum*. Recherchée depuis longtemps par les archéologues, la Voie de l'Océan permettait de relier Lyon à la Manche. Sitôt sortie de la ville, cette voie tourne en direction du nord pour redescendre en pente douce vers Vaise.

Les dalles sont, ici, assises sur une épaisse couche maçonnée témoignant des efforts des Romains pour s'adapter à la topographie des pentes de la colline de Fourvière. Grâce aux objets retrouvés, **la constitution de cette voie dallée a pu être datée du milieu du Ier siècle de notre ère et serait ainsi contemporaine de l'enceinte.**

À noter que s'il n'est pas rare de retrouver des voiries antiques à Lyon, la découverte d'une chaussée dallée dans un si bel état de conservation est en revanche exceptionnelle.

Enfin, lors de leur intervention, les archéologues de la Ville de Lyon ont révélé un fossé coupant la voie dans sa longueur. Sa position stratigraphique et le mobilier retrouvé datent des IIe – IIIe siècles. Cet ouvrage pourrait correspondre à l'un des fossés défensifs creusés par Clodius Albinus pour empêcher l'accès à la porte et ainsi interdire l'entrée de la ville aux troupes de Septime Sévère en 197, à l'occasion de la bataille de Lyon. Il s'agirait ainsi du seul **témoin physique majeur de cette bataille** retrouvé à l'heure actuelle.

La voie a ensuite été totalement abandonnée et recouverte d'un dépotoir à la fin du IIIe siècle de notre ère.

Devant le caractère exceptionnel de ces découvertes, la Ville de Lyon a pris la décision réenfouir les vestiges pour les préserver tout en poursuivant le chantier du jardin du souvenir. Une étude est prévue sur la valorisation future de ces vestiges.

Crédit image : © Service archéologique de la Ville de Lyon

Le Progrès

Mobilité Quelles sont les dix infractions les plus courantes des cyclistes ?

3 431 personnes sont mortes sur les routes en France en 2024, dont 222 cyclistes. Les cyclistes représentent 7 % des décès totaux, mais 16 % des blessés graves et 20 % des blessés avec séquelles…

Le Progrès - 15 avr. 2025 à 06:05 - Temps de lecture : 2 min

Les cyclistes représentent 7 % des décès totaux, mais 16 % des blessés graves et 20 % des blessés avec séquelles. Photo Shutterstock/Sipa

1) Rouler sans éclairage la nuit

A la nuit tombée les feux sont obligatoires. En ville, 25 % des accidents impliquant des cyclistes ont lieu de nuit. Sans feux, on risque une amende de 11€.

2) Oublier de signaler un changement de direction : 35 euros d'amende

Lever le bras pour indiquer un virage, c'est simple, mais peu de cyclistes le font, ce qui peut surprendre les automobilistes. Ne pas le faire peut vous coûter 35 €.

3) Transporter un passager sur un vélo non adapté

Transporter quelqu'un sur le porte-bagages est interdit. Si le vélo n'est pas conçu pour transporter un passager, c'est 35 euros d'amende.

4) Rouler à plusieurs de front

Voilà une grande et dangereuse spécialité des cyclistes… notamment sur route. Certes cela permet de discuter plus facilement, mais c'est une pratique dangereuse et sanctionnée par une amende de 35 euros.

5) Le non respect des priorités

Passage piéton, stop ou céder le passage doivent aussi être respectés par les cyclistes. C'est une amende qui peut coûter 135 euros.

6) Rouler en sens interdit

Certaines rues autorisent les vélos en contresens, mais pas toutes ! Si rien ne l'indique, c'est interdit. L'amende : 135 euros.

7) Porter des écouteurs

Rouler avec des écouteurs ou un casque audio réduit l'attention et peut provoquer un accident. C'est aussi et surtout une infraction qui peut coûter 135€.

8) Téléphoner en roulant

Un coup de fil en pédalant ? C'est illégal. Tout comme les automobilistes au volant, l'utilisation du téléphone au guidon augmente les temps de réaction. Cette infraction coûte 135€.

9) Rouler sur le trottoir

Les trottoirs sont réservés aux piétons (sauf exception pour les enfants de moins de 8 ans). C'est pourtant souvent une alternative choisie par les cyclistes pour éviter de rouler sur la chaussée… plus dangereuse. Cela peut valoir une amende de 135€.

10) Griller un feu rouge

À vélo aussi, il faut s'arrêter au feu rouge, sauf si un panneau en autorise le passage. Cette pratique illégale et extrêmement dangereuse est une infraction de 135€

Le Progrès

Lyon Zone à trafic limité à partir du 21 juin : comment s'inscrire pour pouvoir accéder à la Presqu'île

La Zone à trafic limité (ZTL) en Presqu'île sera mise en place le samedi 21 juin, jour de la Fête de la musique. Elle s'étendra des Pentes de la Croix-Rousse au nord de la place Bellecour. La Métropole, la Ville de Lyon et Sytral Mobilités ont fait le point ce mardi 15 avril sur les prochaines étapes à venir avant le lancement de ce dispositif. L'une d'elles permettra aux ayants droit de s'inscrire et s'enregistrer dès le 22 avril pour pouvoir accéder à ce périmètre.

R.B. - 15 avr. 2025 à 19:15 | mis à jour le 22 avr. 2025 à 09:58 - Temps de lecture : 4 min

Les travaux rue Gentil avant le lancement de la Zone à trafic limité le 21 juin. Une borne rétractable sera installée ici, à l'angle de la rue de la Bourse. Photo Régis Barnes

Qui sont les ayants droit de la Zone à trafic limité (ZTL)

Il existe deux catégories : les ayants droit permanents (habitants, commerçants, artisans, livreurs, services publics et de secours, les professionnels de santé, les taxis, les personnes à mobilité réduite).

Et les ayants droit occasionnels, ceux qui n'habitent pas dans la ZTL, qui viennent récupérer une marchandise dans un magasin, qui se rendent à un rendez-vous médical ou qui déménagent ou emménagent dans la Zone, ceux qui veulent accéder aux parkings.

Le 22 avril : une étape importante

Les ayants droits permanents accèdent à la ZTL en présentant un badge aux bornes d'accès ou par reconnaissance de la plaque d'immatriculation. À partir du mardi 22 avril,

ils pourront s'inscrire et s'enregistrer par plusieurs moyens : via un guichet numérique sur le site lpa.fr. Soit dans la boutique LPA, 2 place des Cordeliers (Lyon 2e), en semaine de 10 h à 18 heures et de 9 h à 16 heures le samedi. Soit à l'accueil des mairies des 1er et 2e arrondissements pour les habitants, dès le mois de mai, sans rendez-vous, sauf le samedi de 9 h 30 à 12 heures. Les habitants de la zone qui loue un véhicule doivent enregistrer la plaque d'immatriculation 48 heures à l'avance sur lpa.fr.

Une hotline est également mise en place au 22 avril pour accompagner les usagers au 04.72.41.67.30, de 10 h à 20 heures en semaine et de 9 h à 16 heures le samedi. Un guide/mode d'emploi *« Se déplacer en Presqu'île »* sera distribué dans les boîtes aux lettres de la Zone.

10 000 places de stationnement « à proximité »

« 18 parkings, soit plus de 10 000 places sont disponibles à proximité de la ZTL », rappelle Fabien Bagnon, le vice-président de la Métropole de Lyon en charge des Mobilités. En complément de ces parkings, « une offre petit rouleur pour habitants utilisant occasionnellement leur voiture sera proposée au parking P2 de la Cité internationale avec un tarif réduit à 50 % », ajoute Valentin Lungenstrass, adjoint au maire de Lyon, en charge des Mobilités. Disponible à 50 euros par mois pour 10 sorties par mois. Dans les rues non piétonnes de la ZTL, le stationnement payant reste en vigueur pour les ayants droit aux mêmes conditions qu'aujourd'hui.

Cinq bornes d'accès à la ZTL, dont deux opérationnelles en juin

5 bornes rétractables sont prévues pour accéder à la ZTL, deux côtés Rhône et Saône et une vers la place Bellecour. Deux sont actuellement en travaux rues Gentil et Port-du-Temple et devraient être opérationnelles en juin. Trois autres verront le jour avec une mise en service progressive jusqu'à la rentrée, rues Childebert, Edouard-Herriot et Constantine. « Pour faciliter l'adaptation aux nouvelles habitudes », indique le Grand Lyon. Deux accès provisoires seront aménagés rues Gasparin et de la Platière, ils seront équipés d'une signalisation.

Les bornes seront abaissées de 6 h à 13 heures pour faciliter les livraisons. Elles seront relevées de 13 h à 6 heures pour permettre aux piétons de circuler de manière apaisée. Seuls les véhicules enregistrés et autorisés pourront entrer et circuler dans la ZTL à ces horaires.

Les livreurs doivent dire adieu au scooter

« Les livreurs de repas en scooters thermiques ou électriques ne font pas partie des ayants droit, confirme Valentin Lungenstrass. Ils devront donc circuler à vélo dans la Zone à trafic limité. La police municipale les contrôlera, c'est le seul moyen que l'on a. » Les contrevenants encourent une amende de 135 euros, tout comme tous ceux qui ne

pourront pas justifier de leur présence avec un véhicule motorisé. Les ayants droit livraisons auront un accès ouvert uniquement de 6 h à 13 heures maximum, avec un bon de livraison à présenter en cas de contrôle.

Transports en commun et circulation, quoi de neuf ?

Cordeliers et Bellecour deviennent les deux pôles multimodaux principaux (200 000 personnes viennent chaque jour en Presqu'île en transport en commun). Deux nouvelles lignes de bus sont créées (le 59 de Vancia à Cordeliers et la C23 Cité internationale, Cordeliers-Part-Dieu-Villeurbanne Flachet).

La rue de la République devient entièrement piétonne dès le 2 juin, les bus ne passeront plus sur cette artère. Idem pour la rue Serlin, vers l'hôtel de ville, qui sera piétonnisée et végétalisée. La rue Grenette sera exclusivement réservée aux bus. Un nouveau plan de circulation est mis en place pour les véhicules motorisés et les transports en commun.

TCL à la fête aussi

Sytral Mobilités déploie le dispositif « TCL en Fête » comme il le fait chaque année à l'occasion de la Fête de la musique, le 21 juin. Mais cette année, « pour encourager les déplacements en Presqu'île », il sera également étendu aux samedis 28 juin, 4 et 12 juillet, « en pleine période des soldes », glisse Vincent Monot, vice-président de Sytral Mobilités. Au tarif unique de 3,70 euros, ce ticket permet de voyager en illimité toute la journée sur l'ensemble du réseau.

Le Progrès

Événement Ici on agit ! à Lyon : innover et rénover, le défi des architectes pour les bâtiments du futur

Face au dérèglement climatique, le secteur de la construction innove pour concilier sobriété énergétique, performance thermique et durabilité dans le temps. Un défi que relèvent des architectes. Une thématique qui sera abordée lors de l'événement *Ici on agit !* les 16 et 17 mai à Lyon.

Yann Foray - 16 avr. 2025 à 06:00 - Temps de lecture : 4 min

Brise-soleil et plantes grimpantes : la nouvelle vie en couleur du groupe scolaire Diderot, à Lyon, imaginée par le cabinet d'architecture Emmanuelle Andreani. Photo Emmanuelle Andreani Architectes

Face à l'urgence climatique, le secteur de la construction s'empare de nouveaux leviers pour conjuguer sobriété énergétique, performance thermique et durabilité. De nombreux projets architecturaux emblématiques illustrent ce mouvement, notamment à Lyon, l'une des villes françaises les plus sensibles au changement climatique.

Parmi ceux-ci, le groupe scolaire Diderot, dans le 5 e arrondissement, datant des années 60, a fait l'objet de la plus importante rénovation thermique menée par la ville. Signé par l'architecte lyonnaise Emmanuelle Andreani, ce projet s'inscrit dans une dynamique à la fois environnementale et esthétique.

Un système de brise-soleil pour jouer avec l'énergie selon la saison

Le bâtiment, orienté Nord-Sud, a bénéficié d'une isolation thermique par l'extérieur sur ses quatre façades, avec 18 centimètres de fibre de bois en moyenne. Résultat : une réduction de 60 % des consommations énergétiques, atteignant le niveau BBC Effinergie. Un tiers des radiateurs a pu être retiré et envoyé en filière de réemploi, sans nuire au confort intérieur.

Surtout, les façades Sud ont été entièrement repensées : « Des brise-soleil colorés suspendus, accompagnés d'une galerie végétalisée avancée de 1,5 à 2 mètres, protègent les classes de la chaleur estivale tout en laissant entrer la lumière en hiver », expose Emmanuelle Andreani.

Ces éléments font aussi office de corridor couvert de 2 mètres de large, facilitant les déplacements des élèves jusqu'à la cantine, en particulier les jours de pluie.

Qualité de l'air intérieur et matériaux sains

Inspirée par l'histoire du site, qui était l'ancien parc d'un château, la rénovation a redonné toute sa place à la végétation. « Des essences robustes, méditerranéennes et non-allergènes comme le jasmin, le houblon ou la vigne vierge grimpent le long des câbles, créant une sorte d'arc-en-ciel végétal en harmonie avec les teintes des brise-soleil colorés de la façade », ajoute l'architecte.

Le projet inclut également des panneaux photovoltaïques sur 300 m 2 de toiture, la mise aux normes PMR (ascenseur, rampes, toilettes), des menuiseries bois/alu performantes ou encore une attention particulière portée à la qualité de l'air intérieur et à l'utilisation de matériaux sains.

« On ne peut plus réfléchir un bâtiment comme un objet isolé. Il doit s'ancrer dans son environnement, intégrer le végétal et répondre aux enjeux de demain », revendique Emmanuelle Andreani.

À la Part-Dieu, un projet réversible en terre crue

Un autre projet révolutionnaire est en train de voir le jour dans le quartier d'affaires de la Part-Dieu (Lyon 3 e), conçu par les cabinets Maud Caubet Architectes (Paris) et Supermixx Architectes urbanistes (Lyon 9e). Deux bâtiments tertiaires datant des années 70 sont en cours de transformation pour accueillir bureaux, commerces… et potentiellement des logements.

« Dans l'immédiat, ils seront utilisés pour le tertiaire. Mais les volumes ont en effet été pensés de manière réversible : ils peuvent s'adapter à tous les usages, évoluer dans le temps en fonction des besoins et donc éviter les réfections successives, souvent gourmandes en énergie », explique Maud Caubet.

Avec près de 11 500 m 2 répartis entre deux immeubles (baptisés Viaterra et Vianova), l'audace de ce projet réside surtout dans le choix des matériaux : l'utilisation massive de blocs de terre crue, fabriqués localement à partir de terre excavée, d'argile et de chaux,

en partenariat avec la start-up Terrio, fabricant de pisé préfabriqué installé à Saint-Priest.

Des pergolas végétalisées en rooftop

« Les bénéfices sont nombreux : réduction drastique du carbone émis, excellente inertie thermique, façades réversibles et démontables, esthétique chaleureuse et texturée, en contraste avec le béton et le verre des bâtiments du quartier de la Part-Dieu », défend l'architecte.

Le projet prévoit également un grand jardin en cœur d'îlot, un patio central traversé par des courants d'air pour le confort d'été, des pergolas végétalisées en rooftop, un volet paysager intégré dès la conception en coconstruction avec les paysagistes.

Bref, un projet global pour, là encore, prendre soin à la fois de l'environnement et des usagers du lieu.

« Ici on agit ! » en mai à Lyon : le bâtiment en question

Ici on agit !, c'est l'événement phare de sensibilisation au dérèglement climatique et à la transition écologique, qui sera organisé par le groupe EBRA, auquel appartient notre journal, les 16 et 17 mai à La Sucrière, à Lyon 2e.

Parmi les neuf thématiques débattues pendant ces deux jours, celles concernant le bâtiment, l'habitat, l'énergie et la décarbonation tiendront une place centrale.

Deux tables rondes en lien avec ces thèmes sont au programme :

• « Construire et rénover écologiquement à Lyon : pourquoi ? comment ? », avec la participation de Nicolas Michelin (architecte) et Raphaël Michaud (adjoint au maire de Lyon chargé de l'Urbanisme et de l'Aménagement).

Le 16 mai de 14h30 à 15h15.

• « Comment installer des bornes de recharge pour véhicules électriques, en copropriété ? »

Le 17 mai de 11 heures à 11h30.

Le Progrès

Vie quotidienne Acheter des timbres, déposer un colis... Des services de La Poste bientôt dans les kiosques à journaux

Il sera bientôt possible d'acheter des timbres, déposer un courrier ou un colis dans certains kiosques à journaux du réseau JCDecaux, à la suite d'un partenariat signé mardi entre cette entreprise et La Poste.

La rédaction avec AFP - 16 avr. 2025 à 07:00 - Temps de lecture : 1 min

Signée mardi, cette convention vaut pour l'ensemble du réseau MédiaKiosk, soit les 770 kiosques de presse répartis dans 180 villes en France. Photo d'illustration Sipa / Rosaria De Marco

Les kiosques à journaux vont bientôt devenir des antennes de La Poste. « Ce partenariat permet de répondre à l'évolution des habitudes et modes de consommation des clients en améliorant l'accessibilité des services postaux », ont conjointement déclaré La Poste et JCDecaux.

Signée mardi, cette convention vaut pour l'ensemble du réseau MédiaKiosk, soit les 770 kiosques de presse répartis dans 180 villes en France.

Quels services ?

Il sera en effet bientôt possible d'acheter des timbres, déposer un courrier ou un colis dans certains kiosques à journaux du réseau JCDecaux.

Une expérimentation avait eu lieu en 2024 dans huit kiosques parisiens. Depuis plusieurs années, La Poste cherche à diversifier ses points de services.

Le Progrès

Métropole de Lyon Les lignes T3, T7 et Rhônexpress à l'arrêt pendant les vacances scolaires

Afin de poursuivre le prolongement du tram T6 et de créer la future ligne de tram T9, de gros travaux sont en cours. Les lignes T3, T7 et Rhônexpress seront suspendues du 19 avril au 8 mai.

Le Progrès - 17 avr. 2025 à 06:00 | mis à jour le 17 avr. 2025 à 06:41 - Temps de lecture : 1 min

Le Rhônexpress sera à l'arrêt pendant plus de deux semaines. Photo d'illustration Maxime Jegat

Les travaux de prolongement du T6 et la création du T9 s'accélèrent et impactent désormais les autres lignes de transport sur la Métropole de Lyon. À partir de ce samedi, les lignes T3, T7 et Rhônexpress seront à l'arrêt, et ce, jusqu'au 7 mai inclus.

Retour à la normale le 8 mai

Pour combler, TCL a annoncé la mise en place de bus relais tramways et Rhônexpress entre les stations non desservies. La ligne A du métro sera quant à elle renforcée avec une augmentation de fréquence pendant l'arrêt des autres lignes. La ligne 47 comptera deux trajets supplémentaires en semaine entre Meyzieu et l'aéroport Lyon Saint-Exupéry.

Dès le 8 mai, le trafic des lignes T3, T7 et Rhônexpress sera de retour à la normale.

LOCALTIS

L'empreinte environnementale du numérique progresse sous l'impulsion de l'IA

Publié le 22 avril 2025par Olivier Devillers , pour Localtis
Environnement, Infrastructures numériques, THD

La 4e édition de l'enquête de l'Arcep sur l'empreinte carbone du numérique confirme l'impact de l'IA, avec des chiffres à la hausse pratiquement dans tous les domaines. Une IA qui pèse sur les besoins en centres de données et qui pourrait accélérer le renouvellement des terminaux.

L'Arcep vient de publier la 4e édition de son enquête annuelle (Lien sortant, nouvelle fenêtre) "Pour un numérique soutenable". L'étude traite des émissions directes et indirectes du numérique, notamment liées à l'électricité et aux extractions de métaux pour fabriquer les équipements. L'édition 2025 s'est enrichie de données fournies par les équipementiers de réseaux mobiles et des fabricants de terminaux. Elle intègre surtout les données de 21 opérateurs-hébergeurs représentant la moitié des datacenters tricolores (150). On notera que les centres de données publics ou à usage interne sont exclus. Par ailleurs, les chiffres datent de 2023, alors que l'usage de l'IA générative n'était que balbutiant.

Forte progression des émissions liées aux centres de données

Pour la deuxième année consécutive, l'Arcep publie des chiffres sur les centres de données tricolores. Tous les indicateurs sont à la hausse entre 2022 et 2023 : émissions de gaz à effet de serre (+11%, soit 137.000 tonnes équivalent CO_2), consommation électrique (+8%, soit 2,4 TWh) et consommation d'eau (+19%, soit 681.000 m^3).

L'Arcep explique cette augmentation par la multiplication des centres de données, concentrés à 70% en Île-de-France, et l'intensification de leur utilisation pour héberger notamment des services d'IA. Si l'efficacité énergétique de ces infrastructures s'améliore avec un PUE (power usage effectiveness) moyen passant de 1,51 à 1,46, cela ne compense pas la croissance des usages. L'étude note cependant que "les centres récents et disposant d'une capacité informatique importante sont les plus efficaces énergétiquement".

L'empreinte des réseaux mobiles continue d'augmenter

Côté réseaux, l'empreinte carbone des opérateurs télécoms a augmenté de 4,2% en 2023 pour atteindre 397.000 tonnes équivalent CO_2, alors que dans le même temps les émissions de GES en France diminuaient de 5,8%. La consommation électrique des réseaux (4,1 TWh au total) progresse de 2% en 2023, tirée par les réseaux mobiles dont la consommation atteint 2,8 TWh. À l'inverse, celle des réseaux fixes a diminué grâce à "la généralisation de la fibre optique", quatre fois moins énergivore que le cuivre. Pour affiner ces chiffres, l'Arcep va cependant inclure prochainement l'incidence de la fabrication des réseaux en fibre optique.

Au-delà de la consommation électrique, la fabrication des nouvelles antennes a mobilisé 2,4 tonnes de métaux précieux et généré l'émission de 79.000 tonnes équivalent CO2. En outre, les équipements constitutifs d'une station de base 5G en bande 3,5 GHz ont une empreinte carbone embarquée 80% supérieure à une station sans émetteur 3,5 GHz.

Les terminaux, premiers contributeurs

Les terminaux restent le premier contributeur à l'empreinte carbone du numérique, représentant 50% des émissions, principalement lors de la phase de fabrication. L'étude constate que la diminution des ventes d'équipements – téléphones mobiles (-13%), ordinateurs portables (-9%), écrans d'ordinateur (-17%), téléviseurs (-4%) et tablettes (-15%) –est contrebalancée par l'augmentation de la taille moyenne des écrans. Or, "plus l'écran d'un terminal est grand, plus il génère d'impacts environnementaux en phase de fabrication, comme en phase d'usage". Ainsi, un téléviseur de plus de 70 pouces consomme six fois plus d'électricité (145 watts) qu'un modèle de moins de 33 pouces (25 watts). L'enquête s'inquiète également d'une possible accélération du renouvellement des équipements sous l'impulsion de l'intelligence artificielle générative. Ces tendances pèsent aussi sur les ventes de terminaux reconditionnés, qui ne représentent que 4% des ventes des opérateurs. Concernant les box enfin, l'Arcep note que leur consommation diminue (-5%) mais qu'une marge de progression existe car 95% de celle-ci ne dépend pas de l'usage de la box.

Le poids des émissions importées

La prise en compte des émissions de CO2 importées a conduit l'Arcep et l'Ademe à ajuster la répartition entre les 3 composantes de l'empreinte du numérique en janvier 2025. Si l'impact des réseaux est resté stable depuis 2020, à 4-5% de l'empreinte carbone, la part des centres de données a bondi à 46% en 2022 (contre 16% en 2020), celle des terminaux s'établissant à 50% (79% en 2020). Globalement l'empreinte du numérique représentait en 2022 4,4% de l’empreinte carbone nationale, soit 29,5 millions de tonnes de CO2. La répartition globale pour 2023 (avec émissions importées) n'a pas été fournie dans la note publiée par l'Arcep en avril 2025

Le Progrès

Lyon Ombrière géante place Bellecour : motus et bouche cousue !

Les câbles qui soutiendront les lés de tissu coloré de l'œuvre intitulée « Tissage urbain » ont été conçus pour supporter le poids de trois personnes. Mais, chut, cette information ne doit pas « être diffusée pour ne pas donner des idées », indique le document de la mairie de Lyon placardé sur le site…

Sophie Majou - 23 avr. 2025 à 19:29 | mis à jour hier à 16:57 - Temps de lecture : 2 min

Le document émane de la direction Sécurité et Prévention de la ville de Lyon. Au loin, les portiques en bois en cours d'installation place Bellecour à Lyon (2 e). Photo Sophie Majou

Ce jeudi 24 avril 2025, Audrey Henocque, 1re adjointe écologiste à la Culture et aux Finances présentera le chantier de l'ombrière monumentale qui parcourra de part en part la place Bellecour à Lyon (2 e). Déjà plusieurs portiques en bois sont en cours d'installation sur le site, que des câbles supportant des lés de tissu coloré relieront.

Mais avant de découvrir l'œuvre d'1,5 million d'euros qui s'est substituée subrepticement à la végétalisation de la place Bellecour choisie par…

Le Progrès

À Lyon, la première crèche de plein air prend forme : nos photos du chantier

Le Progrès - 24 avr. 2025 à 17:00 | mis à jour le 25 avr. 2025 à 06:47 - Temps de lecture : 1 min

"Une souris en herbe", première crèche de plein air, ouvrira ses portes à l'automne prochain au sein du parc Mandela (Lyon 3 e). Photo Rémi Liogier

Première en son genre, cette crèche associative d'extérieur, située au sud du parc Nelson-Mandela (Lyon 3e), permettra à 20 enfants d'évoluer pour l'essentiel à l'air libre. Ils seront au contact de la nature, mais pourront s'abriter en cas de pluie ou de forte chaleur. La livraison de cet établissement, baptisé « Une souris en herbe », est attendue en septembre prochain. Coût du projet : 1,35 M€. « Ce n'est pas un prototype, mais une tête de série », indique la Ville. D'ailleurs, une autre crèche de plein air, municipale cette fois-ci, verra le jour d'ici la fin de l'année dans le 5e arrondissement. Un troisième projet est également à l'étude au parc de la Tête d'Or.

LOCALTIS

Routes, trottoirs et réseaux ferrés : les infrastructures de transport à financer en priorité, pour une majorité des Français

Publié le 24 avril 2025par Anne Lenormand , Localtis
Transport et mobilité décarbonée

Selon les résultats d'un sondage Harris Interactive réalisé à la demande du ministère des Transports et dévoilés ce 24 avril, 64% des Français jugent "tout à fait prioritaire" d'investir dans les routes nationales et départementales, 61% dans les trottoirs et voies pour piétons et 56% dans les voies ferrées (TER, Transilien et TGV).

La route tient une fois de plus le haut du pavé pour une large majorité des Français, au vu des résultats d'un sondage(Lien sortant, nouvelle fenêtre) réalisé par Harris Interactive* à la demande du ministère des Transports, en prélude à la conférence nationale dédiée au financement des infrastructures de transports qui débutera le 5 mai à Marseille (lire notre article).

Dévoilés ce 24 avril, ils montrent qu'en tant que conducteur ou passager, 88% des personnes interrogées utilisent la voiture au moins une fois par semaine et que ce pourcentage s'élève à 98% dans les zones rurales. La marche de plus de 10 minutes arrive en deuxième position (85% la pratiquent au moins une fois par semaine et cette proportion atteint 91% en région parisienne). Loin derrière, on trouve les transports urbains (bus, tramway, métro, RER) empruntés au moins une fois par semaine par 31% des personnes interrogées (75% dans l'agglomération parisienne), le vélo (26%), le train (TER, Transilien, TGV) – 13% - et les deux-roues motorisés (moto ou scooter) – 10%. Plus précisément, la voiture (70%) et la marche (36%) apparaissent comme les modes de déplacement jugés les plus indispensables par les actifs pour se rendre au travail alors que pour près de 4 actifs sur 10, le temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail est d'au moins 30 minutes.

La qualité des autoroutes plébiscitée

Les autoroutes sont les infrastructures de transport sur lesquelles les Français portent le regard le plus positif – 68% sont satisfaits de la qualité de service sur les aires d'autoroutes à péage et 67% de la qualité et de l'entretien des autoroutes à péage. Ils sont également majoritairement satisfaits de la qualité de service à bord des trains (58%), de l'offre disponible en matière de transports urbains (55%), de la possibilité de passer facilement d'un mode de transport à l'autre au cours de ses déplacements en ville (54%), de la qualité et de l'entretien des pistes cyclables (52%), de la fiabilité des transports urbains et de la qualité des trottoirs, des voies pour les piétons (51% dans les deux cas).

Investir dans les routes mais aussi dans les transports décarbonés

En revanche, 53% ne sont pas satisfaits de la qualité et l'entretien des routes nationales et départementales. Interrogés sur les investissements dans les infrastructures de transport à privilégier, 64% jugent prioritaire d'investir dans ces routes, 61% dans les trottoirs et voies pour les piétons et 56% dans les voies ferrées (TER, Transilien, TGV). Ils sont aussi largement favorables à des investissements dans le bus, le métro/RER, les pistes cyclables, le tramway, le transport fluvial (pour les marchandises) et les autoroutes à

péage (les pourcentages de personnes interrogées les jugeant prioritaires à importants varient de 84% à 70%). Une écrasante majorité de Français (85%) estiment aussi qu'il est important d'investir pour rendre les infrastructures de transport plus respectueuses de l'environnement. 52% des personnes interrogées considèrent en outre que le transport de marchandises par train doit être en tête des priorités pour l'avenir.

Flécher l'argent des autoroutes vers de nouveaux réseaux de transport collectifs : l'idée fait son chemin

Alors que les principales concessions autoroutières vont arriver à échéance au cours des toutes prochaines années, les Français, comme les usagers des autoroutes se prononcent majoritairement pour un financement par péage comme aujourd'hui, plutôt que par une augmentation d'impôts. Si le système de péage était maintenu à l'avenir, les Français seraient favorables à ce que celui-ci permette de financer différents secteurs, y compris de nouveaux réseaux de transports collectifs (trains, tramways, etc.) de qualité au niveau national (78% des personnes interrogées).

*Enquête réalisée en ligne du 9 au 11 avril 2025 auprès d'un échantillon de 1.033 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement selon le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, la région et la taille d'agglomération de l'interviewé(e).

Le Figaro

Moustique tigre : ce qu'il faut faire dès maintenant pour éviter d'être infesté cet été

Par **Cécile Thibert**
Publié le 25 avril 2024 à 12h54, mis à jour le 28 avril 2025 à 12h22

Contrairement aux autres espèces, le moustique tigre pique à toute heure, avec une préférence pour le début et la fin de la journée. *Picasa / Adnan - stock.adobe.com*

Avec le retour des beaux jours, les œufs restés en dormance tout l'hiver vont bientôt éclore. Chacun peut encore prendre des mesures à son échelle.

D'ici quelques semaines (voire quelques jours dans le sud du pays), le moustique tigre fera son grand retour en France métropolitaine. Non content de gâcher nos étés, *Aedes albopictus* a aussi le vilain défaut de pouvoir nous transmettre des virus, tels que la dengue, le chikungunya et le Zika. *«Pour le moment, cela reste rare en métropole, le moustique tigre n'est qu'une simple nuisance. Mais ces maladies vont progresser dans les années à venir, c'est inéluctable»*, prévient Didier Fontenille, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement et spécialiste de cet insecte. D'où l'intérêt d'acquérir dès maintenant les bons réflexes. Cette période de l'année est justement le moment pour passer à l'action. Voici quelques conseils pour lutter, à l'échelle de son quartier, contre ce nuisible.

Cet insecte originaire des forêts d'Asie du Sud-Est a une stratégie bien rodée. Les femelles pondent leurs œufs avant l'hiver sur les parois de contenants susceptibles de se remplir d'eau…